

Insee Conjoncture

Guadeloupe



N°1

Mai 2015

Antilles-Guyane

Le bilan économique

Pas d'embellie en Guadeloupe en 2014

Les différentes analyses de ce bilan économique 2014 ont été rédigées par l'Insee ainsi que les partenaires suivants : l'Institut d'Émission des Départements d'Outre-mer (Iedom), la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Deal), la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Daaf), le Grand Port Maritime de la Guadeloupe (GPMG). Nous les remercions vivement de cette précieuse collaboration au service de l'information du public.



Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à mai 2015. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Signes conventionnels utilisés

... Résultat non disponible
 /// Absence de résultat due à la nature des choses
 e Estimation
 p Résultat provisoire
 r Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
 n.s résultat non significatif
 € euro
 M Million
 Md Milliard

Avant - propos

Le Bilan économique 2014 de la **Guadeloupe** est la deuxième édition d'une publication au contenu mutualisé pour l'ensemble des régions françaises. Cette harmonisation traduit la volonté de fournir aux observateurs régionaux un ensemble homogène de données, bâti sur un socle commun de thèmes et d'indicateurs. Ce Bilan Économique (BE) s'inscrit également dans la volonté de rationaliser les publications Insee et de rendre cohérentes les collections nationales et régionales. Il vient compléter la [note de conjoncture](#) de l'Insee publiée en juin.

Cet ouvrage retrace, pour ses lecteurs, les faits et les tendances de l'année écoulée, autour de cinq thèmes : emploi et marché du travail, prix, consommation des ménages, activité du secteur privé et commerce extérieur. La situation économique de la Guadeloupe en 2014 est ainsi exposée à travers 12 chapitres thématiques relatifs à l'activité régionale, complétés de deux chapitres de cadrage consacrés à la conjoncture nationale et internationale.

Coordonné par l'Insee, le Bilan économique 2014 de la **Guadeloupe** bénéficie des contributions de l'Institut d'Émission des Départements d'Outre-mer (Iedom), de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Deal), de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Daaf), du Grand Port Maritime de la Guadeloupe (GPMG).

Nous tenons à les remercier vivement de cette précieuse collaboration au service de l'information du public.

**Le Directeur Interrégional
de l'Insee aux Antilles-Guyane**

Didier Blaizeau

Sommaire

Avant - propos	1
2014 en quelques dates	4
Synthèse régionale Pas d'embellie en Guadeloupe en 2014	5
Contexte national et international Légère accélération de l'activité mondiale	6
Cadrage macro-économique Une croissance guadeloupéenne atone	8
Emploi Une année difficile pour l'emploi salarié marchand guadeloupéen	10
Chômage Hausse du nombre de demandeurs d'emploi	12
Prix de détail Nette décélération des prix en Guadeloupe	14
Automobile Légère progression du marché de l'automobile	16
Épargne - Crédit Progression de l'activité de financement en 2014	18
Démographie d'entreprises Troisième année consécutive de baisse des créations d'entreprises	20
Agriculture Les cultures traditionnelles reprennent des couleurs	22
Construction L'activité dans la construction se contracte de nouveau	24
Transports maritime et aérien Temps agité pour les marchandises, calme pour les passagers	26
Tourisme La fréquentation hôtelière marque le pas en 2014	28
Commerce extérieur Les échanges commerciaux se replient	30
Synthèse régionale Martinique Une année difficile malgré quelques signes favorables	32
Synthèse régionale Guyane La Guyane à la recherche d'un second souffle	33
Définitions	34

2014 en quelques dates

Blandine Grillot, Insee

Janvier

La 10^{ème} édition « Route du Rhum – Destination Guadeloupe » a pris le départ le 2 novembre 2014 et s'est achevée le 3 décembre 2014. Si le vainqueur de la course, Loïck Peyron, a battu le record de la traversée, tous les skippers sont arrivés à bon port et ont été accueillis avec une ferveur populaire jamais égalée auparavant, au milieu d'un « Gwadeloup Festival » de qualité, sur la place de la Victoire de Pointe-à-Pitre. Grâce à l'impact de cet événement, la destination Guadeloupe a donc bénéficié d'une exposition médiatique très profitable à l'archipel en termes de retombées économiques et touristiques.

1^{er} janvier

Relèvement du taux normal de la TVA en France de 19,6 % à 20 % et du taux réduit de 7 % à 10 %. L'autre taux réduit à 5,5 % et le taux particulier à 2,1 % restent inchangés même si certaines opérations ont vu leur taux d'imposition modifié.

20 février

Le Sénat vote, par 176 voix contre 164, le projet de loi Duflot pour l'accès au logement et à un urbanisme rénové. Le Parlement l'adopte définitivement.

23 et 30 mars

Les élections municipales de 2014 en Guadeloupe : le 23 mars, dans les 32 communes guadeloupéennes, 20 listes sont élues dès le premier tour, 15 maires voyant leurs listes de nouveau réélues. Lors de ce premier tour, le taux de participation était de 61,38 %, contre 64,03 % lors des élections de 2008.

10 Avril

La préfète de la région Guadeloupe communique : État d'épidémie de Chikungunya déclarée.

14 avril

Le 14 avril, la Région Guadeloupe a adhéré à l'Association des États de la Caraïbe (AEC), en tant que membre associé en son nom propre. Cette entrée officielle dans cette organisation internationale est un événement historique, qui marque le début d'une plus grande insertion de la Guadeloupe dans son environnement caribéen.

16 avril

Présentation du plan d'économie de 50 milliards d'euros : gel des prestations sociales, du point d'indice des fonctionnaires et des retraites, réduction de 10 % des dotations de l'État aux collectivités locales.

2 mai

Le 2 mai, Victorin LUREL, ancien Ministre des Outre-mer, a été majoritairement réélu Président de la Région Guadeloupe.

27 Mai

Commémoration de l'abolition de l'esclavage.

26 Juin

Premières assises territoriales du travail social de Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy : la Conférence nationale contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale a mis en lumière une évolution de la demande de travail social. Dès lors, le Gouvernement a décidé de prendre des dispositions de manière à faire de la refondation du travail social un axe important du Plan Pauvreté. Dans cette perspective un état des lieux a été réalisé à l'échelle des cinq communautés d'agglomérations : CAP excellence, Riviera du Levant, Nord Grande-Terre, Nord Basse-Terre, Sud Basse-Terre, et la communauté de communes de Marie-Galante.

16 - 17 Juillet

Visite officielle de Mme Marisol TOURAINE, Ministre des affaires sociales et de la santé.

16 septembre

L'Assemblée nationale vote la confiance au deuxième gouvernement Manuel VALLS par 269 voix contre 244.

23 au 25 octobre

Visite officielle en Guadeloupe de Mme George-Pau LANGEVIN, Ministre des Outre-mer et de Mme Ségolène ROYAL, Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

22 au 25 octobre

2^{ème} Conférence Internationale sur la Biodiversité et le Changement Climatique qui a réuni plus de 200 acteurs et experts internationaux, sur les problématiques que constituent le changement climatique et la perte de la biodiversité dans les territoires insulaires.

28- 29 octobre

Danièle JOURDAIN-MENNINGER, présidente de la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA) était en Guadeloupe du mardi 28 au mercredi 29 octobre. Elle a rencontré les représentants des services de l'État et des institutions engagés dans la région dans la politique publique de lutte contre les drogues et les conduites addictives.

17 décembre

Adoption définitive du projet de loi relatif à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral.

Synthèse régionale

Pas d'embellie en Guadeloupe en 2014

En 2014, l'économie guadeloupéenne reste atone. L'attentisme des ménages maintient la consommation à un niveau relativement faible, tandis que l'absence de visibilité des entreprises a pour conséquence la poursuite des pertes d'emplois, notamment dans la construction. Les échanges extérieurs sont en repli. En particulier, les importations de biens d'équipement et intermédiaires diminuent. Toutefois, les entreprises ont poursuivi leurs investissements. Si l'activité touristique se maintient avec deux millions de passagers à l'aéroport Pôle Caraïbes, l'activité hôtelière marque le pas.

Benhaddouche Ali, Insee

En 2014, l'activité mondiale accélère légèrement : la reprise s'affermi dans les pays avancés, tandis que la croissance fléchit dans la plupart des pays émergents. L'économie française croît faiblement. En 2014, le PIB de la France progresse de 0,2 % après + 0,3 % en 2013.

Dans la région d'Amérique Latine et de la Caraïbe, l'activité globale a poursuivi son ralentissement (1,3 %). Depuis 2011, la croissance de la Guadeloupe s'inscrit sur une tendance baissière.

En 2014, les pertes d'emplois salariés se poursuivent

En 2014, les destructions nettes d'emplois salariés se poursuivent dans l'économie guadeloupéenne. L'emploi est en recul tandis qu'il se maintient en Martinique et en Guyane. Fragilisé par la mauvaise tenue de l'industrie et de la construction, l'emploi salarié marchand guadeloupéen enregistre au milieu de l'exercice 2014 un niveau de baisse inégalé depuis plusieurs années. Ce recul est perceptible dans les échanges commerciaux avec une baisse de 25 % des importations d'éléments en métal pour la construction et la chute de 15 % des importations de ciment, confirmant la tendance baissière du secteur de la construction amorcée en 2010. Les mises en chantier de logements reculent de 15 % en 2014. Seul le secteur tertiaire marchand soutient de nouveau l'emploi en fin d'année. Le recours au secteur intérimaire a été moins important en 2014.

Dans ce contexte économique contraint, les échanges extérieurs sont en repli en 2014. En particulier, les importations de biens d'équipement et intermédiaires diminuent nettement malgré une embellie en fin d'année. Pourtant, les entreprises ont plus largement investi qu'en 2013 (+ 6 % contre 0,9 % en 2013) notamment par un recours plus important au crédit d'équipement.

La consommation des ménages reste peu dynamique

Face à l'activité économique atone, la consommation des ménages se maintient en dépit d'une forte décélération des prix qui pourrait faire craindre à certains l'enclenchement d'un processus déflationniste. Les importations de produits alimentaires et les ventes de voitures particulières progressent respectivement de 1,9 % et 1,5 % sans compenser les replis des années précédentes. Les importations de biens de consommation restent relativement stables. Les ménages ont moins investi dans l'immobilier malgré des taux d'intérêt bas. En lien avec une demande locale relativement faible, le trafic de marchandises diverses du port autonome est en baisse de 10 %.

Le secteur touristique soutient la dynamique régionale. En 2014, un peu plus de deux millions de passagers sont partis ou arrivés de l'aéroport Pôle Caraïbe en Guadeloupe. C'est la deuxième année

consécutive que le cap des deux millions de passagers est franchi. Toutefois, l'activité hôtelière marque le pas avec une nette diminution du nombre de touristes hébergés dans l'hôtellerie en Guadeloupe : - 15 % par rapport à 2013.

Des perspectives incertaines pour 2015

En 2015, la croissance devrait être morose comme en atteste le niveau faible de l'inflation. La consommation des ménages devrait se maintenir grâce aux importations de biens de consommation courante et à la dynamique touristique. Les ménages restent toutefois prudents et sont plus nombreux à placer leur liquidité dans les produits d'épargne les plus rémunérateurs comme les contrats d'assurance-vie et les plans d'épargne logement.

Dans le secteur du BTP, des perspectives plus optimistes se profilent avec la progression de la consommation de ciment et la mise en chantier du projet de la reconstruction du CHU de Pointe-à-Pitre, pour un montant de 600 millions d'euros financé intégralement par l'État. Par ailleurs, les travaux de démolition puis de reconstruction du lycée de Baimbridge devraient débuter en juin 2015 pour une durée de sept ans.

Contexte national et international

Légère accélération de l'activité mondiale

Fabien Breuilh, Insee

En 2014, la croissance mondiale est restée modeste et inégale en fonction des régions, dans un contexte de perspectives toujours médiocres à moyen terme et de chute du prix du pétrole. La reprise s'affermirait dans les pays avancés, tandis que la croissance fléchit dans la plupart des pays émergents.

Aux États-Unis, l'activité a été soutenue par la consolidation du marché du travail. Dans le même temps, les revenus des ménages ont été peu rognés par la hausse des prix en 2014 (+1,5 %). La reprise américaine s'annonce solide. La demande intérieure, portée par les ménages en raison des gains de pouvoir d'achat et par des entreprises grâce à la réouverture du marché du crédit à des taux historiquement faibles, a amplifié la reprise de l'investissement (+3,9 %).

Dans les pays émergents, l'activité ralentit pour la quatrième année consécutive, sous l'effet de l'essoufflement de la croissance chinoise, mais aussi de la dégradation de l'activité dans plusieurs autres grands pays exportateurs de pétrole, notamment le Brésil et la Russie.

Zone Euro, vers la fin de la récession

La zone euro renoue timidement avec la croissance (+0,9 %), après deux années de contraction de l'activité. Les hétérogénéités y sont moins fortes qu'en 2013. La croissance de la zone se redresse surtout à la fin de l'année, sous l'effet notamment de deux stimuli extérieurs : d'une part, le prix du pétrole baisse fortement au second semestre, d'autre part, l'euro se déprécie nettement par rapport au dollar. Ces deux effets soutiennent la demande intérieure, via l'amélioration du pouvoir d'achat des ménages et des entreprises à travers les gains de compétitivité prix. Ainsi, le commerce extérieur contribue plus positivement au développement économique de la zone.

L'activité dans la zone euro se consolide, soutenue par la fin des politiques d'austérité, ce qui se traduit par l'allègement de la pression fiscale sur les ménages et les entreprises et par une légère reprise des dépenses publiques (+0,7 %). Cependant, les consolidations budgétaires pèsent encore sur le marché du travail qui peine à redémarrer. Ainsi, en lien avec la moindre distribution des revenus du travail et malgré l'inflation quasi-nulle, la

demande intérieure finale progresse lentement, +1,5 % comme en 2013. Les opérations de soutien de la Banque Centrale Européenne, afin d'apaiser les tensions financières, commencent à porter leurs fruits. Ainsi, le desserrement des conditions de crédit, combiné à des taux historiquement bas, profite au redémarrage de l'investissement dans certains pays (+1,0 % après deux années d'important repli).

L'activité accélère dans la plupart des pays de la zone, hormis en Italie où les fortes incertitudes pesant sur les politiques fiscales pèsent sur la demande intérieure (0,7 %) et prolongent la récession. L'Espagne et le Portugal sortent de la récession (respectivement +1,4 % et +0,8 %), et l'activité en Allemagne (+1,6 %) reste plus dynamique que dans le reste de la zone. En Grèce, la situation se stabilise finalement, suite à l'espoir apporté par les dernières élections.

En 2014, la désinflation se poursuit en Europe. Les prix progressent très faiblement (+0,4 % après +1,3 %), progression la plus basse depuis la création de la monnaie unique.

L'économie française croît faiblement

En 2014, l'activité en France progresse faiblement (+0,2 % après +0,3 % en 2013). Comme en 2013, la demande intérieure constitue le premier moteur de la croissance (+0,5 point), principalement soutenue par la consommation des ménages qui accélère (+0,6 % après +0,4 % en 2013). Le dynamisme des dépenses de consommation des administrations publiques (+1,6 %) compense le recul de leurs investissements (-6,9 % après +0,1 % en 2013). L'investissement des entreprises non financières se redresse (+2,0 % après +0,5 % en 2013), alors que l'investissement des ménages, principalement en logements, se replie pour la troisième année consécutive (5,3 % en 2014).

En 2014, les exportations progressent fortement (+2,4 % après +1,7 % en 2013). Dans le même temps, en lien avec le dynamisme de la demande intérieure, les importations accélèrent vivement (+3,8 %, après +1,7 %). Au total, les

échanges extérieurs pèsent sur la croissance de -0,5 point.

L'activité est portée par les services marchands (+0,5 % après +0,7 %), les services non marchands (+1,0 % après +1,2 %) et l'agriculture (+8,5 % après -1,9 %). L'activité de la branche énergie-eau-déchets se replie fortement (-2,1 % après +2,2 % en 2013), en raison d'un climat doux en début comme en fin d'année. En lien, avec un investissement total toujours atone, la construction recule fortement (-3,6 %). L'activité dans l'industrie manufacturière se replie (-2,1 % après +2,2 %).

L'emploi salarié marchand non agricole recule légèrement (-0,2 %), en raison du faible rythme de croissance de l'activité. Mais, grâce aux créations nettes d'emplois dans les branches non marchandes, principalement des contrats aidés (notamment la montée en charge des emplois d'avenir), l'emploi total augmente en moyenne sur l'année (+0,3 %) et le taux de chômage est quasi stable en moyenne annuelle (10,2 % après 10,3 % en 2013).

En ligne avec l'emploi qui croît légèrement, le revenu des ménages accélère (+1,1 % après +0,7 % en 2013). Ainsi, porté par une inflation nulle, le pouvoir d'achat rebondit (+1,1 %), après les légères pertes survenues en 2013 (-0,1 %).

L'activité reste modérée en Amérique latine et dans les Caraïbes

En 2014, avec une croissance limitée à 1,3 %, le rythme d'expansion dans la zone Amérique Latine et dans les Caraïbes (LAC), est le plus faible enregistré depuis 2002 (hors crise financière de 2009). Cependant, les pays du LAC continuent de recevoir d'importants volumes d'investissements, et le marché de la dette privée est soutenu par le contexte général de taux historiquement bas. La baisse des prix des matières premières a constitué un important soutien aux pays consommateurs de la région.

L'activité globale marque le pas en raison du fort ralentissement des investissements étrangers liés aux mauvaises perspectives, en particulier au Brésil et au Venezuela sensibles à la chute du prix des matières

premières. Dans ce contexte, les monnaies au change flottant se sont vues fortement dépréciées, presque 20 % contre le dollar depuis le milieu de l'année 2014. Dans ces pays, les conditions de financement se dégradent. La hausse des primes de risque, en particulier pour les dettes souveraines et/ou celles des entreprises exposées au prix des matières premières alourdissent les charges de la dette.

Les économies de la Caraïbe et de l'Amérique du Sud affichant une forte dépendance énergétique ont été soutenues par l'allègement de leur facture pétrolière. Cela leur a permis de réduire les déficits et dans le même temps le poids de la fiscalité dans le cadre des consolidations budgétaires. Ainsi, ces pays ont amélioré leur crédibilité monétaire et contenu l'inflation, qui avait fortement pesé sur la croissance l'année précédente.

Dans le secteur privé, la baisse du cours du pétrole a amélioré la compétitivité des entreprises leur permettant d'élargir leurs débouchés. La reprise de la demande mondiale portée par la consolidation de la croissance des États-Unis a soutenu les économies aux composantes touristiques fortes ou au fort potentiel de développement économique, cible des investissements étrangers/américains. Les activités touristiques dans la zone Caraïbe ont également profité des tensions géopolitiques en Orient, qui, combinées aux effets du prix du pétrole, soutiennent la compétitivité de la zone dans ce secteur.

1 L'activité mondiale impacte plus l'économie nationale que ses économies ultra-périphériques

Évolution annuelle comparée des PIB en valeur (en euro)



Source : Insee Comptes Nationaux Annuels, FMI avril 2015.

La croissance mondiale en 2014 est restée modeste, reflétant une reprise de la croissance dans les économies avancées par rapport à l'année précédente et un ralentissement dans les marchés émergents et les économies en développement. Les multiples facteurs, qui ont affecté la croissance mondiale devraient persister en 2015 et façonner l'activité à moyen et à long terme (les chocs économiques, financiers ou géopolitiques).

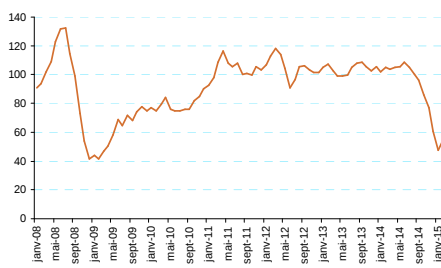
Les économies avancées continueraient de se redresser au premier semestre 2015, grâce aux soutiens conjugués de l'amélioration du marché du travail, du recul des prix de l'énergie et de nouvelles relances budgétaires. Dans ce climat conjoncturel favorable, l'activité y serait comparable à celle du second semestre 2014.

Au total, la croissance mondiale serait en légère hausse en 2015, portée par celles des économies avancées, et toutefois affaiblie par les marchés émergents, reflétant des perspectives plus modérées pour certaines grandes économies émergentes et les pays exportateurs de pétrole.

En France, dès le premier semestre 2015, l'économie retrouverait une croissance un peu plus forte. L'acquis de croissance annuelle atteindrait + 0,8 % mi-2015, après trois années très ternes (+0,4 %). Cette accélération serait portée par la consommation des ménages qui augmenterait nettement tout au long du premier semestre 2015. Ainsi, le principal moteur de l'économie française redémarrerait. Il profiterait des gains de pouvoir d'achat, qui accéléreraient d'ici mi-2015, soutenus par la désinflation. Néanmoins, deux aléas : le prix du pétrole et le niveau de confiance des ménages, sont identifiés. Ils pourraient entacher la réalisation de cette prévision de court terme.

2 Les prix du pétrole chutent en fin d'année

Évolution du prix moyen du baril de Brent, pétrole brut léger (Royaume Uni), moyen (Dubai) et lourd (Texas) (calcul à pondération égale) (en \$ / baril)



Source : Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (unctadstat.unctad.org)

3 Reprise progressive de la croissance

Croissance du PIB en 2012, 2013 et 2014, projections pour 2015 et 2016 (en %)

	2012	2013	2014	2015	2016
Monde	3,4	3,4	3,4	3,5	3,8
Économies avancées	1,2	1,4	1,8	2,4	2,4
Etats Unis	2,3	2,2	2,4	3,1	3,1
Zone Euro, dont :	-0,8	-0,5	0,9	1,5	1,6
<i>France</i>	0,3	0,3	0,4	1,2	1,5
<i>Allemagne</i>	0,6	0,2	1,6	1,6	1,7
Japon	1,8	1,6	-0,1	1,0	1,2
Pays émergents ou en développement	5,2	5,0	4,6	4,3	4,7
<i>Chine</i>	7,8	7,8	7,4	6,8	6,3
<i>Inde</i>	5,1	6,9	7,2	7,5	7,5
Amérique Latine - Caraïbes	3,1	2,9	1,3	0,9	2,0
Brésil	1,8	2,7	0,1	-1,0	1,0
Venezuela	5,6	1,3	-4,0	-7,0	-4,0
Amerique Centrale ¹	4,0	4,0	4,0	4,2	4,3
<i>Panama</i>	10,7	8,4	6,2	6,1	6,4
Caraïbes²	3,5	3,6	4,7	3,7	3,5
<i>Haïti</i>	2,9	4,2	2,7	3,3	3,8
<i>République Dominicaine</i>	2,6	4,8	7,3	5,1	4,5
<i>Antigua et Barbuda</i>	3,6	1,8	2,4	1,9	2,3
<i>Dominique</i>	-1,4	-0,9	1,1	2,4	2,9
<i>Sainte-Lucie</i>	0,6	-0,5	-1,1	1,8	1,4
<i>Barbade</i>	0,0	0,0	-0,3	0,8	1,4
<i>Trinidad et Tobago</i>	1,4	1,7	1,1	1,2	1,5
<i>Suriname</i>	4,8	4,1	2,9	2,7	3,8

¹ Belize, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua et Panama.

² Antigua et Barbuda, The Bahamas, Barbados, Dominica, the Dominican Republic, Grenada, Haïti, Jamaïque, St. Kitts and Nevis, St. Lucia, St. Vincent and the Grenadines and Trinidad et Tobago.

Source : FMI, World Economic Outlook, avril 2015 sauf (*) Insee, comptes nationaux, base 2010.

Pour en savoir plus

- Fonds Monétaire International - World Economic Outlook (WEO), "Uneven Growth : Short- and Long-Term Factors", avril 2015, <http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2015/01/>
- Regional Economic Outlook, Western Hemisphere, "Regional Economic Outlook: Western Hemisphere - Northern Spring, Southern Chills", avril 2015, <http://www.imf.org/external/pubs/ft/reo/2015/whd/eng/wreo0415.htm>
- Insee - Note de conjoncture, «Un peu de carburant pour la consommation et pour les marges», mars 2015, http://www.insee.fr/fr/themes/theme.asp?theme=17&sous_theme=3&page=note.htm
- Les comptes de la nation en 2014, Insee Première n°1549, mai 2015.

Cadrage macroéconomique

Une croissance guadeloupéenne atone

La crise de 2009 ainsi que d'importantes grèves ont significativement affecté l'économie de la Guadeloupe, faisant chuter le PIB en volume de 4,4 %. Le rebond de 2010 (+ 1,2 %) n'a pas permis de retrouver le niveau d'avant-crise. Depuis 2011, la croissance guadeloupéenne est modérée (entre 0 % et 1 %) et peu soutenue par la consommation des ménages et l'investissement. Ainsi, en 2013 le PIB en volume ne croît que de 0,7 %. Cette faible croissance s'accompagne d'une baisse de l'emploi. Avec une population en hausse de 0,2 % en 2013, le PIB par habitant en Guadeloupe (20 000 euros par habitant) reste inférieur de 38 % à celui de la France entière. En 2013, il progresse néanmoins de 0,5 % en euros constants, soit un peu plus qu'en Martinique et Guyane (0,2 %). En France, il diminue de 0,2 %.

Clémentine Garandeau, Ali Benhaddouche, Insee

La consommation des ménages est peu dynamique

Depuis 2011, la consommation des ménages en Guadeloupe peine à assumer son rôle de moteur de la croissance. Sa progression a été inférieure à 1 % en 2011 et 2012. Les faibles gains de pouvoir d'achat, portés par la hausse des revenus salariaux, se sont pourtant reportés davantage sur la consommation que sur l'épargne des ménages. En 2013, la situation économique de la Guadeloupe s'est dégradée, fortement pénalisée par une consommation des ménages qui stagne (-0,1 %). Le taux de chômage (au sens BIT) augmente de 3 points atteignant 26,4 %, après être resté stable, proche de 23 % durant les cinq dernières années. Cette morosité du marché du travail, qui se répercute d'abord sur les revenus d'activités puis sur la demande intérieure, se traduit également par des importations peu énergiques entre 2011 et 2013.

Dans ce contexte, le faible niveau de l'inflation n'a pas profité durablement à la consommation. En effet, les entreprises ont ajusté leur politique salariale, aidées par des revendications salariales bridées par la persistance d'un fort chômage. La baisse des revenus du travail pèse donc directement sur le pouvoir d'achat des ménages et sur leur niveau de consommation.

Par ailleurs, la croissance démographique, qui a longtemps servi de levier à la

consommation des ménages, ne joue plus son rôle. Entre 2007 et 2012, la population de la Guadeloupe augmente à un rythme annuel inférieur à 0,2 % (0,5 % en France métropolitaine).

En dépit d'un contexte économique dégradé, certains indicateurs passent au vert en 2014. Les crédits à la consommation repartent à la hausse, comme en témoigne la hausse des immatriculations de voitures neuves, et pourraient être les prémices d'une reprise de la consommation des ménages.

L'investissement public soutient la croissance

Les administrations publiques contribuent à la croissance via les salaires versés, les dépenses et investissements réalisés. Les dépenses, de même que l'investissement public, augmentent en 2013. Dans un contexte budgétaire contraint, l'engagement de dépenses d'investissement par les administrations publiques accompagne positivement le développement du territoire. En Guadeloupe, les collectivités locales et les hôpitaux sont moteurs dans ce domaine en 2013. Ils compensent la baisse de l'investissement privé, portant à 1,7 % l'évolution en volume de l'investissement global cette année-là.

L'encours des crédits d'investissement des collectivités locales, qui représente près de 85 % de l'investissement public, augmente de 8,2 % en 2013. Le port Guadeloupe

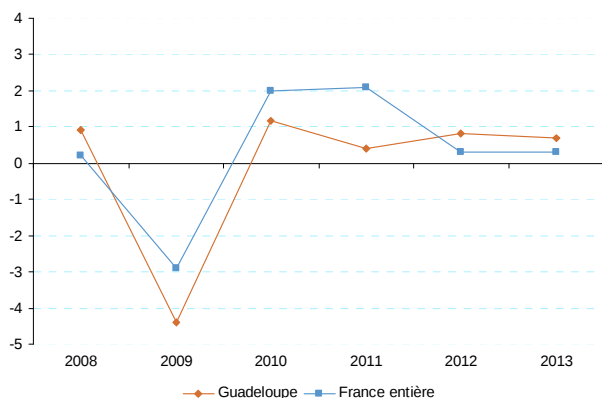
Caraïbes investit 12,2 millions d'euros en 2013 dans divers projets comme le Grand port à Jarry, la modernisation du terminal de Jarry ou encore l'aménagement du port de Basse-Terre.

Le BTP est au point mort

La baisse des dépenses de l'État pénalise une commande publique (Ligne Budgétaire Unique) qui, jusqu'en 2008, a soutenu des projets structurants d'envergure. Le bâtiment a aussi bénéficié des avantages fiscaux liés aux dispositifs successifs de défiscalisation en faveur de la construction neuve privée (lois Pons et Paul en 1986 et 2001, loi Girardin en 2003). Depuis 2009, en lien avec l'entrée en vigueur de la loi pour le développement économique de l'Outre-mer (LODEOM) qui, entre autres, réoriente la défiscalisation vers le logement social et intermédiaire, le secteur de la construction est en crise. Les autorisations de construire sont au plus bas (1 915 en 2013). L'emploi salarié du secteur ne cesse de baisser, tout comme les créations d'entreprises de construction. Plus généralement, c'est l'ensemble du secteur privé qui semble marquer le pas. Les créations d'entreprises diminuent pour la troisième année consécutive.

1 La dynamique de la croissance se maintient

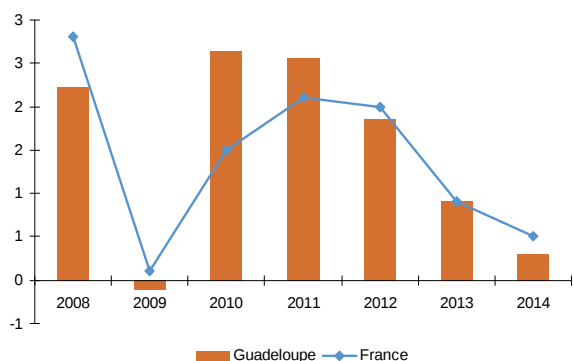
Taux de croissance du PIB en volume (en %)



Source : Insee Cérom, Comptes rapides.

2 L'inflation poursuit son ralentissement

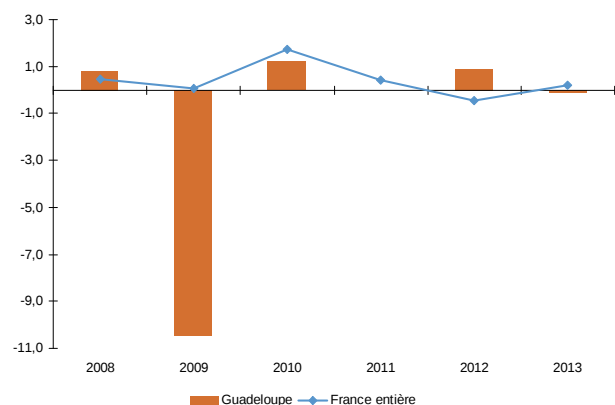
Évolution de l'indice des prix, moyenne annuelle (en %)



Source : Insee Cérom, Comptes rapides.

3 La consommation des ménages évolue peu

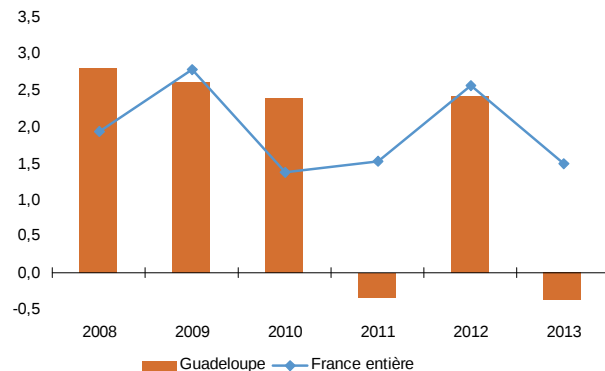
Évolution de la consommation des ménages en volume (taux de croissance en %)



Source : Insee Cérom, Comptes rapides.

4 Les administrations publiques ont moins consommé

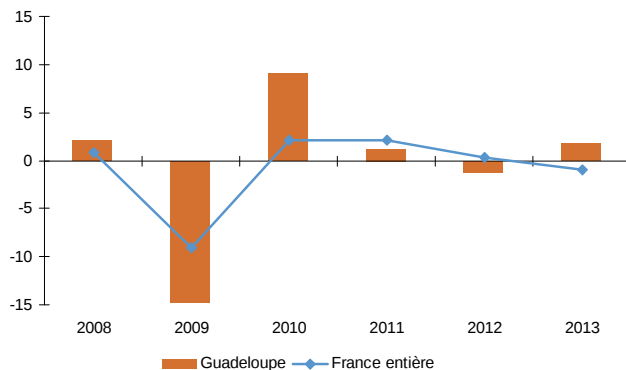
Évolution de la croissance en volume (taux de croissance en %)



Source : Insee Cérom, Comptes rapides.

5 L'investissement se redresse

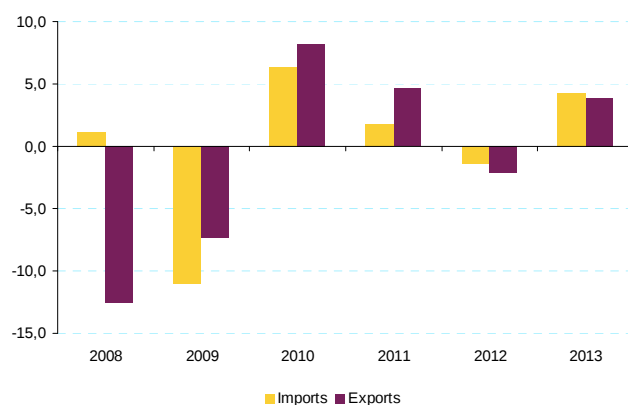
Évolution de l'investissement en volume (en %)



Source : Insee Cérom, Comptes rapides.

6 Les échanges s'intensifient

Évolution des échanges extérieurs en volume (taux de croissance en %)



Source : Insee Cérom, Comptes rapides.

Emploi salarié

Une année difficile pour l'emploi salarié marchand guadeloupéen

L'année 2014 a été difficile pour l'emploi salarié marchand guadeloupéen qui recule de 2,9 % en un an. L'industrie et la construction pâtissent des effets d'une crise conjoncturelle et reculent après trois années d'instabilité. Le secteur tertiaire marchand limite les pertes, mais il évolue en deçà du niveau atteint entre 2010 et mi 2013.

Guy Mystille, Insee

Un premier trimestre qui ne s'est pas confirmé

Les différents indicateurs suggèrent une détérioration de l'économie guadeloupéenne accompagnant un marché du travail fébrile. Fragilisé par la mauvaise tenue de l'industrie et de la construction, l'emploi salarié marchand guadeloupéen enregistre une baisse exceptionnelle au milieu de l'exercice 2014. Seul le secteur tertiaire marchand soutient de nouveau l'emploi en fin d'année.

Le premier trimestre 2014 exprime pourtant un regain d'activité, dans la continuité de la fin de l'année 2013. Lié à un simple effet de saisonnalité, ce regain ne s'est pas confirmé.

Comparé à celui de la Guyane, le niveau de l'emploi marchand guadeloupéen est bas. Les hausses observées sont régies par la création de postes peu pérennes. À titre d'exemple, les effectifs des autres activités de service augmentent de 4,2 % au premier trimestre par rapport au quatrième trimestre 2013. Ils reculent dans le même temps de 20 % en glissement annuel.

L'industrie et la construction catalyseurs du repli

Porté par l'agroalimentaire, le secteur industriel est resté stable plusieurs mois au cours du premier semestre. Il recule au second semestre, affichant ainsi une évolution comparable à celle du secteur industriel en Martinique. Cependant, la plus forte contribution à la baisse de l'emploi salarié marchand relève du secteur de la construction. Entre 2010 et 2013, le domaine alterne hausses et

baisses, tout en gardant un faible niveau d'emploi. L'activité dans la construction s'est encore dégradée en 2014, reflet d'une crise désormais avérée du secteur. Elle est liée à trois facteurs : un marché privé qui s'est essouffé, une commande publique qui pâtit de la raréfaction des appels d'offre sur un territoire exigu et une carence en projets structurants. D'autre part, la filière BTP guadeloupéenne souffre des mutations d'un marché dorénavant soumis à une concurrence géographiquement plus élargie.

Le secteur tertiaire marchand soutient l'emploi guadeloupéen

Le secteur tertiaire marchand soutient l'emploi salarié marchand guadeloupéen au second semestre. Il est malgré tout soumis à l'instabilité de certains de ses sous-secteurs. L'hôtellerie guadeloupéenne a par exemple enregistré de nombreuses fermetures d'établissements depuis l'an 2000, tendance qui s'est amplifiée avec le conflit social de 2009. En 2014, le secteur peine encore à s'épanouir. Le tertiaire marchand est aussi soumis aux aléas du secteur du transport et de l'entreposage : ses effectifs inscrits augmentent en effet de 3,2 % au premier trimestre 2014 par rapport au quatrième trimestre 2013, mais ils reculent ensuite (- 2,8 % et - 3,8 % au second et troisième trimestre).

Les autres activités de service englobent un panel de sous-secteurs allant des activités de services personnels, de réparation de biens domestiques, aux activités des organisations associatives. Elles affichent pareillement des évolutions constitutives d'un équilibre précaire,

alimentées par la présence de contrats aidés.

Un recours marginal au secteur intérimaire

En 2014, 18 500 contrats d'intérim ont été conclus en Guadeloupe. C'est beaucoup moins qu'en Martinique, qui en comptabilise 25 000 sur la même période. C'est également moins qu'en 2013 (20 457). Les entreprises ont davantage fait appel à du personnel intérimaire en début et en fin d'année. En volume moyen, la Guadeloupe comptabilise 9 900 équivalents temps plein (ETP), soit une valeur supérieure à celle enregistrée en Martinique (9 300).

Source

Les emplois salariés font l'objet de déclarations sous forme de Bordereaux de Recouvrement des Cotisations (BRC). Ces Bordereaux sont adressés par les employeurs aux Unions de Recouvrement de Sécurité Sociale et des Allocations Familiales (Urssaf), puis transmis trimestriellement à l'Insee. Ils concernent les salariés soumis au régime général de sécurité sociale, à l'exception des apprentis dont les cotisations sont prises en charge par l'État, des emplois domestiques et des fonctionnaires de l'État. Sur les données issues des BRC, une chaîne de traitement dite Epure (Extension du Projet Urssaf sur les Revenus et l'Emploi) est utilisée pour les départements français d'Amérique depuis 2006. Le champ est restreint aux activités les mieux représentées. Sont exclus du champ Epure, les caisses de congés payés, les établissements de vente à domicile et les administrateurs d'immeubles à l'AFPA.

(source Dares)

Pour en savoir plus

- http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=26&ref_id=22361
- http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=23&ref_id=22369
- http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=25&ref_id=22368

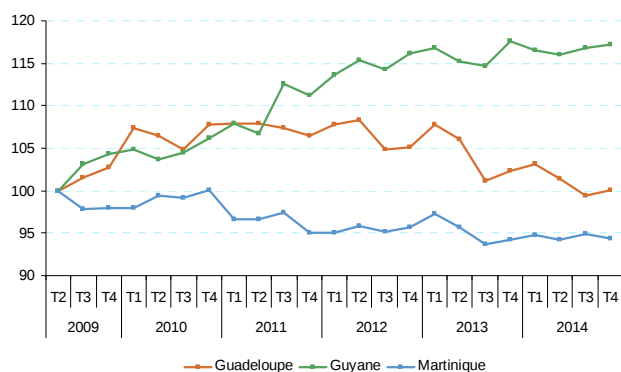
1 Chiffres clés de l'emploi en 2014

	Nombre de salariés (effectif)	Évolution 2013/2014 (%)
Industrie	8 646	-2,4
Construction	6 788	-9,0
Tertiaire marchand	47 218	-1,8
Total (hors agriculture)	62 652	-2,7
Agriculture	1 709	-7,6
Total	64 361	-2,9

Source : Epure.

2 Légère baisse dans les DFA en 2014 par rapport à 2013

Évolution de l'emploi salarié dans les secteurs concurrentiels
Indice base 100 en 2009T2



Source : Epure.

3 2014, un exercice stable par rapport à 2013, sauf pour la Guadeloupe

Évolution de l'emploi salarié dans les secteurs concurrentiels (en %)

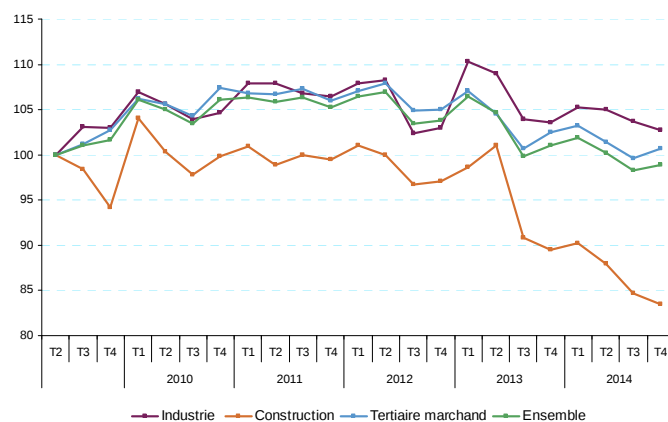
Poste d'activité du tertiaire marchand	GUADELOUPE		MARTINIQUE		GUYANE	
	évolution 2014T4 / 2014T3	évolution 2014T4 / 2013T4	évolution 2014T4 / 2014T3	évolution 2014T4 / 2013T4	évolution 2014T4 / 2014T3	évolution 2014T4 / 2013T4
Commerce	0,1	-0,8	0,3	-0,5	1,8	5,4
Autres activités de services	-7,4	1,6	-4,4	8,1	-12,5	-1,0
Transport et entreposage	2,3	-1,3	2,0	4,0	0,4	5,1
Hébergement et restauration	14,1	2,9	4,8	1,2	0,1	4,2
Information et communication	-0,4	-0,6	0,8	-1,8	8,4	7,2
Activités financières et d'assurance	-0,3	-0,2	-0,8	-0,6	-0,7	1,9
Activités immobilières	1,2	-7,2	0,4	1,6	-2,0	1,8
Activités Scientifiques et techniques - Services administratifs et de soutien	2,0	-6,6	-2,4	-2,4	2,9	-6,6
Ensemble tertiaire marchand	1,2	-1,8	-0,4	0,6	0,3	0,7

Note : l'évolution en glissement annuel rapporte les effectifs du 31 décembre 2014 aux effectifs du 31 décembre 2013.

Source : Epure.

4 2014, une année difficile

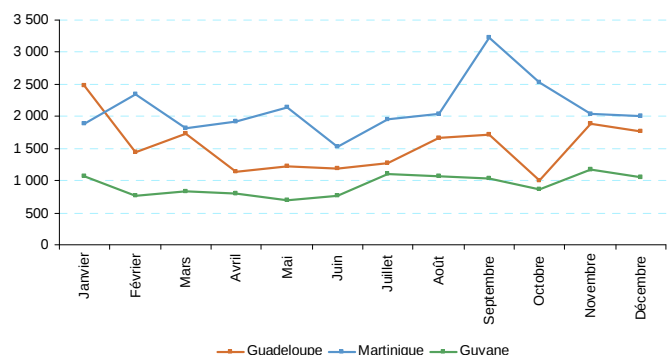
Évolution de l'emploi salarié marchand en Guadeloupe
Indice base 100 au 2009T2



Source : Epure.

5 Intérim : un recours peu fréquent

Nombre de contrats d'intérim conclus en 2014 selon le département



Source : Dares.

Chômage

Hausse du nombre de demandeurs d'emploi

En Guadeloupe, le nombre de demandeurs d'emploi continue d'augmenter à un rythme moins élevé que dans l'hexagone. Parmi ces demandeurs, les femmes sont surreprésentées et le nombre de seniors ne cesse de progresser. Dans les Îles du Nord, le nombre de demandeurs diminue de 1,2 %. Le nombre de contrats aidés signés progresse légèrement.

Jannick Roman, Dieccte
Jeanne-Rose Marcelle, Prud'homme Nicolas, Insee

Fin 2014, toutes catégories confondues, 69 320 demandeurs d'emploi sont inscrits à Pôle emploi, soit 3,0 % de plus sur un an. Cette progression est supérieure à celle de la Martinique (+ 0,5 %) et tend à se rapprocher de celle de la Guyane (+ 4,3 %). Néanmoins, elle est près de deux fois moins élevée que celle de l'hexagone (5,6 %). Les femmes sont toujours surreprésentées (56,2 %), même si leur part a sensiblement reculé depuis le début de la crise (59,4 % en 2008).

Le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (un an ou plus) augmente de 5,3 % et représente 57,3 % des demandes d'emploi en catégories ABC. Le « renouvellement des générations » de demandeurs inscrits induit une progression continue du niveau de formation des demandeurs. La part des demandeurs d'emploi de niveau baccalauréat et au-delà, a ainsi progressé de sept points depuis 2004 et atteint 31,2 % en 2014.

Les seniors de plus en plus nombreux dans la catégorie A

Fin 2014, les demandes d'emploi de catégorie A représentent 83,0 % des demandes d'emploi. En quelques années, les demandes d'emploi des seniors ont plus que doublé dans cette catégorie pour atteindre 26,2 % de l'ensemble des demandeurs. Plusieurs raisons expliquent cette évolution : le vieillissement de la population active, la suppression des mesures d'âge ou encore l'allongement des durées de cotisation.

La majorité des contrats aidés signés dans le secteur marchand

En 2014, le nombre de contrats aidés s'établit à 7 690, en progression de 0,6 % sur un an. Dans le secteur marchand, 2 552 contrats aidés ont été signés, soit 36,3 % de plus qu'en 2013. Cette progression concerne principalement les contrats de professionnalisation (passant de 146 à 630). À l'inverse, les contrats enregistrés dans le secteur marchand ont baissé de 11,0 % sur la même période. Le Contrat Unique d'Insertion-Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CUI-CAE), principal contrat de ce secteur baisse de 19,6 %. Les associations et les établissements publics d'enseignement se partagent le plus grand nombre de contrats.

Le nombre de demandeurs d'emploi en baisse dans les Îles-du-Nord

Fin 2014, 4 577 demandeurs d'emploi sont inscrits en catégorie A dans les Îles-du-Nord (4 229 à Saint-Martin et 348 à Saint-Barthélemy). Le nombre de demandeurs d'emploi y a diminué de 1,2 % en un an.

À Saint-Martin, la demande a diminué de 1,7 % sur un an. À l'inverse, le nombre de demandeurs de catégorie A progresse de 5,5 % à Saint-Barthélemy. Bien que leur nombre ait diminué en 2014, les femmes représentent une part importante des demandes d'emploi : 58,6 % à Saint-Martin, 60,0 % à Saint-Barthélemy. La demande d'emploi de longue durée (calculée à partir des catégories ABC) est

toujours moins fréquente dans les Îles-du-Nord qu'en Guadeloupe (40,5 % contre 57,4 %). À Saint-Martin, elle représente 41,0 % des demandes mais a fortement augmenté depuis mi-2012 (elle atteignait 39,1 % fin 2013). Même s'ils sont en baisse, les faibles niveaux de formation (niveaux V bis et VI)¹ restent très présents à Saint-Martin (38,7 % des demandeurs). L'écart avec la Guadeloupe est toujours notable (30,5 % des demandeurs). Toutes catégories confondues (ABCDE), la demande d'emploi s'élève à 4 856 à Saint-Martin et baisse de 0,2 % sur un an.

Taux de chômage et nouvelle enquête emploi

En 2013, avec un taux de 26,2 %, la Guadeloupe détient le plus fort taux de chômage des DFA, contre 22,8 % en Martinique et 21,3 % en Guyane. Ce taux est plus du double de la métropole (9,8 %).

L'enquête emploi, qui permet de calculer le taux de chômage et ses évolutions a changé de concept en 2014 dans les DFA pour devenir une enquête en continu comme au niveau hexagonal.

Les premiers chiffres de taux de chômage produits à partir de l'enquête emploi en continu seront publiés en juin 2015. L'évolution 2014-2013 du taux de chômage sera calculée à partir de cette date.

Par ailleurs, des écarts peuvent être constatés dans les évolutions du taux de chômage et les demandeurs d'emploi du ministère du Travail car les concepts utilisés ne sont pas les mêmes (cf. Définition du chômage au sens du BIT).

Pour en savoir plus

- P-E Treyens, A. Catherine, « Dans les DOM, l'activité et l'emploi stagnent depuis dix ans », Insee Analyses Guadeloupe n°4, avril 2015. Directions régionales des entreprises, de la concurrence de la consommation, du travail et de l'emploi
<http://www.guadeloupe.dieccte.gouv.fr/Le-marche-du-travail-et-les-15746>
<http://www.guadeloupe.dieccte.gouv.fr/Guadeloupe>
- Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social
<http://travail-emploi.gouv.fr/etudes-recherches-statistiques-de-76/>

¹ Niveau VI et V bis : sorties en cours de 1er cycle de l'enseignement secondaire (6ème à 3ème) ou abandons en cours de CAP ou BEP avant l'année terminale.

1 Chiffres clés du chômage des 15 ans et plus

	Taux de chômage 2013 (%)	Variation en point 2013/2012
Ensemble	26,2	3,3
Hommes	23,8	3,3
Femmes	28,3	3,3

Source : Enquête Emploi, Insee.

	2014 (en milliers)	Evolution 2014/2013 (%)
Demandeurs d'emploi	64,5	2,5
Moins de 25 ans	7,9	-3,7
De 25 à 49 ans	39,9	0,0
50 ans ou plus	16,7	12,8

Source : Données brutes pôle emploi, Dares.

2 Les femmes sont plus nombreuses inscrites à Pôle emploi

En données brutes

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2014 (en milliers)		Évolution 2014/2013 (en %) (1)	
	Catégories A, B, C	Catégories A	Catégories A, B, C	Catégories A
Hommes	27,7	25,3	4,1	4,3
Femmes	36,8	31,9	1,5	1,1
Moins de 25 ans	7,9	7,2	- 3,7	- 3,9
25 à 49 ans	39,9	34,9	0,1	0,0
50 ans ou plus	16,7	15,1	12,7	12,5
Inscrits depuis un an ou plus	37,0	Nd	5,3	Nd
Guadeloupe	64,5	57,2	2,6	2,5
France métropolitaine	5 291,8	3 552,9	6,4	5,4

nd : données non disponibles.

(1) : évolution de l'indicateur entre le 31/12/2013 et le 31/12/2014

Note : données brutes.

Sources : Pôle emploi ; DARES.

3 Nombre d'entrées dans les principes mesures d'accompagnement et d'aide à l'emploi

En %

	2013	2014 (p)	Évolution 2014/2013 (en %)
Contrats en alternance			
Contrats de professionnalisation	Nd	Nd	///
Contrats d'apprentissage du secteur privé	915	853	- 6,8
Emplois aidés du secteur marchand			
Contrat unique d'insertion - Contrat initiative emploi (CUI-CIE)	551	511	- 7,3
Emplois d'avenir	196	310	58,2
Emplois aidés du secteur non marchand			
Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI- CAE) (1)	4 513	3 453	- 23,5
Emplois d'avenir	1 212	1 374	13,4
Mesures d'accompagnement des jeunes			
Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS)	1 900	1 321	-30,5

p : données provisoires.

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

(1) : les contrats aidés CUI-CAE de 2013 ont une durée de 6 à 24 mois et ceux de 2014, une durée de 12 à 24 mois.

Note : extraction en avril 2015.

Source : DARES.

Prix

Nette décélération des prix en Guadeloupe

L'inflation, mesurée par l'évolution des prix à la consommation, a atteint + 0,3 % en 2014, en moyenne annuelle, soit trois fois moins que l'année précédente. L'année 2014 s'inscrit dans le prolongement d'une période de ralentissement de la progression des prix débutée en 2010. Les prix de l'énergie diminuent dans le sillage de la baisse des cours du pétrole. Ils contribuent négativement à l'indice des prix en 2013 et 2014. Les prix de l'alimentation et des services ont également nettement ralenti. Pour la première fois depuis la crise économique de 2008, les prix des produits manufacturés reculent de 0,1 %.

Ali Benhaddouche, Insee

Depuis 2010, l'activité économique de la Guadeloupe, relativement atone, s'accompagne d'une faible progression des prix à la consommation. La période récente a été marquée par un ralentissement de l'inflation encore plus important qui pourrait faire craindre à certains l'enclenchement d'un processus déflationniste. Les prix n'ont progressé que de 0,3 % en 2014, soit l'évolution annuelle la plus faible enregistrée depuis la crise sociale de 2009 en Guadeloupe. Cette évolution est ainsi la plus faible des départements d'Outre-mer et inférieure à celle observée en France métropolitaine.

Énergie : des prix très à la baisse pour les cours du pétrole

Le marché du pétrole est entré dans une nouvelle ère avec le ralentissement de la croissance chinoise et les choix stratégiques des États-Unis dans l'exploitation des gaz et pétrole de schiste. La conjonction de ces phénomènes fait mécaniquement baisser les prix du baril de pétrole depuis 2010.

Si le consommateur guadeloupéen a bénéficié de la baisse des prix à la pompe, l'effet reste limité en raison de l'importance des taxes dans la formation des prix et de la baisse de l'euro face au dollar.

En 2010 et 2011, les prix de l'énergie contribuaient fortement à l'inflation observée (39 % en 2010, 73 % en 2011). Avec la baisse des prix de l'énergie en 2013 et 2014 (respectivement - 0,3 % et

-1,5 %), ils contribuent négativement à l'indice des prix pour ces deux dernières années.

Alimentation : des prix au plus bas depuis 2010

En 2014, les prix des produits alimentaires mondiaux sont tombés à leur plus bas niveau depuis 2010. Cette chute reflète les bonnes conditions de l'offre (bonnes récoltes et stocks abondants) et la faiblesse de nombreuses devises face au dollar.

En Guadeloupe, le poste alimentation progresse trois fois moins vite qu'en 2013 (+0,7 %), en raison d'une moindre progression des prix des produits alimentaires hors produits frais (+1,3 %), majoritaires au sein de ce poste et d'une baisse de 1,8 % des produits frais. En 2014, le poste alimentation représente 19 % du budget des ménages, mais sa contribution à l'inflation (+ 0,1%) est la plus faible depuis 2008.

Services : net ralentissement

En 2014, le poste des services est le plus gros contributeur à l'inflation (0,3 point). Il représente 40 % du budget des ménages.

Les prix des services de logement (loyers, eau et enlèvement des ordures ménagères) ont de nouveau décéléré (+ 0,7 % après + 1,5 % en 2013), en raison de la hausse limitée de l'inflation servant à la revalorisation des loyers des résidences principales, suivant le mouvement général de désinflation.

Les prix de l'hôtellerie, des cafés et des restaurants ont également nettement ralenti (1,6 % après 2,4 % en 2013), tout comme ceux des soins personnels (0,8 % après 1,8 % en 2013). Cependant, plusieurs prix ont assez nettement accéléré en 2014 : ceux des services financiers (0,9 % après 0,1 % en 2013) et ceux de la protection sociale (2,9 % après 2 % en 2013).

La baisse des prix est-elle bénéfique aux ménages ?

Si une inflation faible soutient le pouvoir d'achat des ménages, et donc leurs niveaux de dépenses, c'est aussi le reflet de l'équilibre offre-demande et donc du contexte économique. Ainsi, des prix en moindre hausse puis en baisse peuvent signifier une baisse des coûts de productions comme une baisse de la demande. Aujourd'hui, cette baisse de l'inflation découle plutôt d'une baisse de la demande, dans un contexte socio-économique tendu. Dans un scénario noir, une phase de désinflation peut progressivement aboutir à une phase de déflation, à laquelle on associe des risques économiques rémanents. En effet, les risques associés à une spirale déflationniste, traduisent des baisses de demande en cascade, liées à une diminution des revenus d'activité des agents (via des baisses salariales et/ou une hausse du chômage) qui eux sont liés à une moindre activité des entreprises. Cette situation engendre successivement de nouvelles baisses de la demande et donc de l'activité des entreprises.

1 Chiffres clés des prix en 1994

Indice des prix à la consommation de Guadeloupe en 2014 (en indice et %)

Regroupements	Pondérations 2014	Indices moyens 2013	Indices moyens 2014	Variation 2013/2014 (en %)	Contributions à la hausse des prix en 2014 (en points)
Alimentation	1 851	134,3	135,3	0,7	0,1
Produits Frais	378	127,4	125,1	-1,8	-0,1
Alimentation hors produits frais	1 473	134,2	136,0	1,3	0,2
Tabac	47	444,2	464,8	4,6	0,0
Produits manufacturés	3 005	107,8	107,7	-0,1	0,0
Habillement et chaussures	497	89,6	88,9	-0,8	0,0
Produits de santé	231	87,7	84,5	-3,6	-0,1
Autres produits manufacturés	2 277	117,3	117,8	0,4	0,1
Énergie	961	165	162,6	-1,5	-0,1
Produits pétroliers	748	181	175,0	-3,3	-0,2
Services	4 136	131,5	132,7	0,9	0,3
Loyers et services rattachés (1)	813	137,7	138,7	0,8	0,1
Services de santé	194	133,2	132,9	-0,2	0,0
Transports et communications	756	115,3	115,9	0,5	0,0
Autres services (2)	2 373	132,3	133,8	1,1	0,2
Ensemble	10 000	129,2	129,6	0,3	0,3

(1) Les services rattachés représentent les produits et les services pour la réparation et l'entretien du logement, l'adduction d'eau, l'enlèvement des ordures et les services d'assainissement.

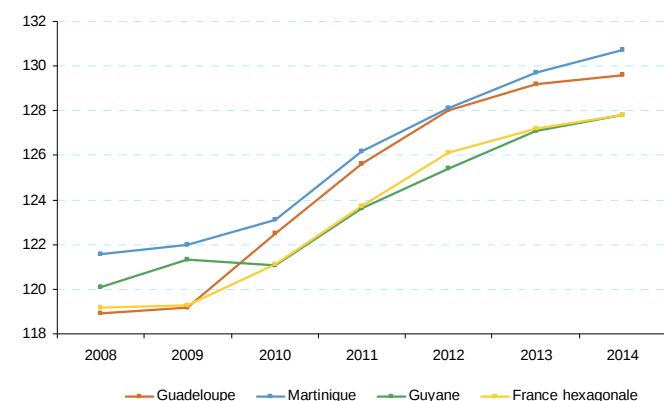
(2) Les autres services regroupent : les soins personnels, la protection sociale, les assurances, les services financiers...

Source : Insee - Dirag, indice des prix à la consommation.

2 Nettement décélération des prix en Guadeloupe à partir de 2012

Évolution des prix aux Antilles-Guyane et en France métropolitaine entre 2008 et 2014

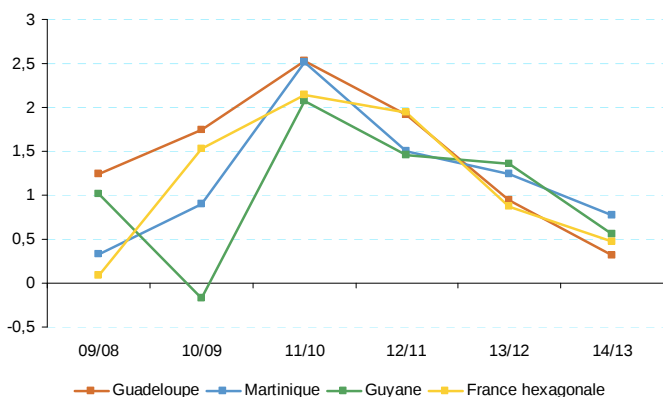
Indice base 100 en 1998



Source : Insee - Dirag, indice des prix à la consommation.

3 Une décélération des prix plus importante en Guadeloupe à partir de 2010

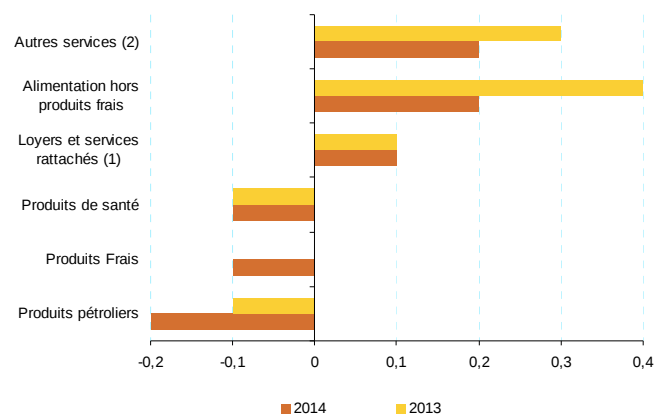
Variation des prix aux Antilles-Guyane et en France métropolitaine entre 2008 et 2014



Source : Insee - Dirag, indice des prix à la consommation.

4 L'alimentation hors produits frais contribue deux fois moins à l'inflation qu'en 2013

Contributions des postes de consommation les plus significatifs à l'évolution générale des prix (en points)



(1) Les services rattachés représentent les produits et les services pour la réparation et l'entretien du logement, l'adduction d'eau, l'enlèvement des ordures et les services d'assainissement.

(2) Les autres services regroupent : les soins personnels, la protection sociale, les assurances, les services financiers...

Source : Insee - Dirag, indice des prix à la consommation.

Automobile

Légère progression du marché de l'automobile

En Guadeloupe, les ventes de voitures neuves progressent de 1,5 % en 2014. Ce léger rebond infléchit un peu la tendance à la baisse initiée par la crise économique de 2008. Il a profité aux véhicules les moins polluants et les moins onéreux. En effet, en raison du durcissement des normes européennes de réduction des émissions polluantes et des menaces d'alourdissement de la fiscalité du gazole, la part des immatriculations de voitures neuves diesel recule de six points entre 2010 et 2014, passant de 58 % à 52 %. Dans le même temps, le marché des petites cylindrées (moins de 7 CV), qui représentent la majorité des ventes de voitures particulières (82 %) se maintient en 2014.

Ali Benhaddouche, Insee

Léger rebond des ventes de voitures neuves

En 2014, 12 640 voitures particulières neuves sont immatriculées en Guadeloupe (+ 1,5 % par rapport à 2013). Cette timide reprise fait suite aux baisses successives de 2012 (- 4,0 %) et 2013 (- 5,2 %), conséquence de l'arrêt du soutien au marché par la prime à la casse en décembre 2010.

Dans un contexte marqué par la morosité d'une crise qui dure depuis 2008, l'encours des crédits à la consommation progresse modérément (+ 1,4 %), les Guadeloupéens sont plus nombreux à déclarer utiliser la voiture qu'en moyenne de province. En 2011, 81 % des Guadeloupéens déclarent, dans le cadre du recensement de la population, effectuer leurs déplacements domicile-travail en voiture, 7 % prendre les transports en commun et 12 % utiliser un autre moyen de locomotion (marche à pied ou vélo par exemple). Cette forte dépendance à l'automobile impacte sensiblement le budget des ménages. Le transport représente 23 % des dépenses de consommation des ménages. La majeure partie (71 %) de ce budget est dévolue à l'achat et aux dépenses d'utilisation de véhicules. On dénombre 51 voitures particulières pour 100 habitants en 2012, contre 48 cinq ans auparavant.

Le gasoil n'a plus la cote

Longtemps plébiscité par les Français et favorisé par la législation et la fiscalité, le diesel fait l'objet de critiques de plus en plus fortes. En raison du durcissement des normes européennes de réduction des émissions polluantes et des menaces d'aggravation de la fiscalité du gazole, la part des immatriculations de voitures neuves diesel recule de 6 points entre 2010 et 2014, passant de 58 % à 52 %.

Un rééquilibrage progressif s'opère au profit des modèles à motorisation essence et des modèles hybrides qui progressent. Malgré leurs avantages (émissions de CO₂ faibles, bonus/malus et taxe sur les véhicules de société (TVS) plus favorables et récupération de la TVA sur le gazole pour les sociétés) les véhicules diesel perdent progressivement du terrain face aux véhicules essence ou hybrides de moins en moins gourmands en carburant et plus adaptés à un usage citadin et à des trajets courts.

Seules les petites cylindrées se maintiennent

Le barème du bonus-malus s'est fortement durci au premier janvier 2014. Désormais, seuls les plus petits blocs thermiques peuvent encore profiter de la prime, dont le montant a été réduit (150 €). Résultat : le marché des petites cylindrées (moins de 7 CV), qui représentent la majorité des

ventes de voitures particulières (82 % contre 70 % en 2008) se maintient depuis le début de la crise en 2008. Il progresse même légèrement en 2014 (+ 3 %). En revanche, les cylindrées de puissances intermédiaires (7 à 9 CV) sont en net recul depuis 2008 (- 36 %) et le marché des grosses cylindrées s'effondre (- 50 % depuis 2008).

Les professionnels du transport investissent

En 2014, les professionnels du transport ont plus largement investi que les années précédentes pour renouveler et développer leurs parcs d'autobus et autocars. Soixante quatre nouvelles immatriculations ont vu le jour en Guadeloupe, soit un niveau jamais atteint depuis le début de la crise économique de 2008. Pourtant, l'application de la norme Euro 6 qui concerne tous les poids lourds et autobus neufs, depuis le 1^{er} janvier 2014, engendre un surcoût à l'achat, puisqu'ils seront équipés de moteurs complexes, de système de traitement des gaz d'échappement ou encore de filtres à particules.

En revanche, le marché des véhicules utilitaires est en net recul (- 8 %) par rapport à 2013 et s'inscrit dans une tendance baissière débutée en 2008.

1 Chiffres clés de l'automobile

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers (1)		Véhicules industriels à moteur (2)		Ensemble immatriculations (3)	
	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013
Guadeloupe	12 642	1,5	2 018	-8	94	20,5	14 818	0,5
France métropolitaine	1 765 855	0,5	370 130	1,5	38 895	-13,6	2 180 776	0

Note : données brutes.

(1) : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

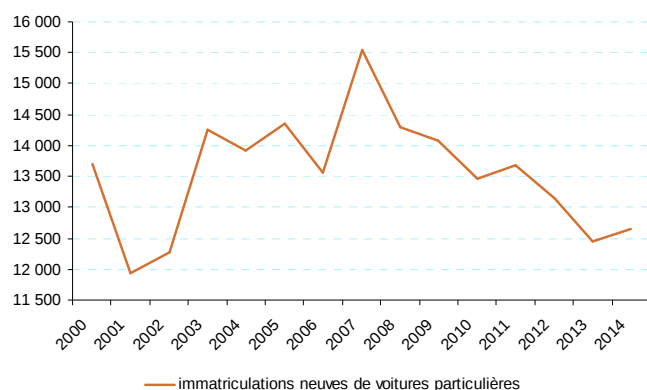
(2) : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

(3) : y compris immatriculations de transports en commun.

Source : SOeS, SIDIV

2 Les immatriculations neuves s'inscrivent dans une tendance baissière amorcée en 2008

Évolution des immatriculations neuves en Guadeloupe (en milliers)



Source : Fichier Central des Automobiles, Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

3 Le diesel perd du terrain

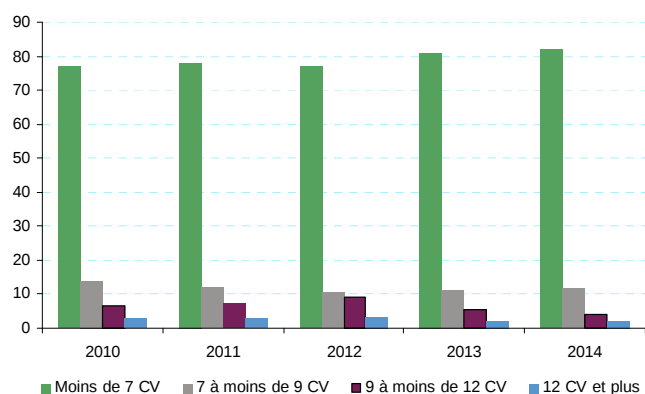
Immatriculations neuves en Guadeloupe des voitures particulières selon le type de carburant (en nombre et %)

Type de Carburant	2012	2013	2014	Part en 2014 (en %)
Essence-électricité (hybride non rechargeable)	44	106	123	0,9
Électricité	0	1	8	0,0
Essence	5 707	5 811	5 940	46,7
Gazole-électricité (hybride non rechargeable)	4	7	9	0,1
Superéthanol	2	0	0	0,0
Gazole	7 373	6 523	6 560	52,4
Non défini	10	5	0	0,0
Total	13 140	12 453	12 642	100,0

Source : Fichier Central des Automobiles, Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

4 82 % des nouvelles immatriculations ont une cylindrée inférieure à 7 CV

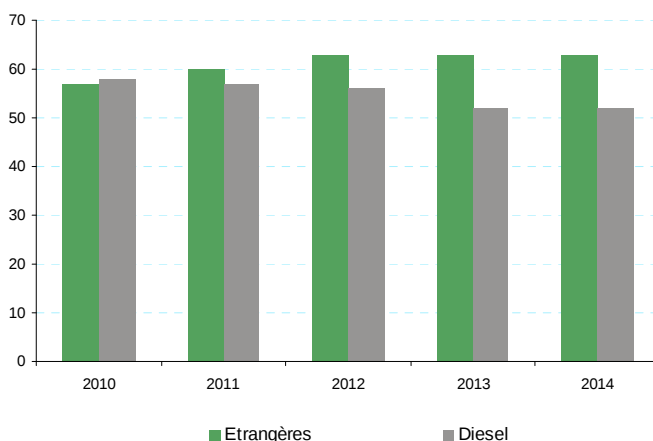
Évolution des Immatriculations neuves des voitures particulières selon la cylindrée en Guadeloupe entre 2010 et 2014 (en %)



Source : Fichier Central des Automobiles, Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

5 Les étrangères maintiennent leur part de marché

Évolution de la part des véhicules de marque étrangère et des véhicules diesels entre 2010 et 2014 (en %)



Source : Fichier Central des Automobiles, Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

Épargne-crédit

Progression de l'activité de financement en 2014

En Guadeloupe, en dépit d'une conjoncture économique peu favorable, l'activité de financement progresse en 2014. Ce regain d'activité est essentiellement lié à la demande de crédits des entreprises (+6 %) et dans une moindre mesure à celle des collectivités locales (+11 %). La collecte des dépôts enregistre pour sa part une croissance plus ralentie.

Cindy Candalen, Guillaume Dubois, Iedom

L'activité bancaire est en nette progression en 2014. L'encours sain des crédits atteint 8,6 milliards, soit une augmentation de 5,3 % sur un an. Cette évolution, essentiellement tirée par les entreprises, est supérieure à celle observée en 2013 (+ 2,9 %) et en 2012 (+ 3,1 %), mais reste inférieure à celle de 2011 (+ 7,1 %). Les entreprises demeurent les principales bénéficiaires du financement bancaire avec 46,3 % de l'encours sain, suivies par les ménages (37,8 %) et les collectivités locales (11,0 %).

Augmentation des crédits aux entreprises

Les financements consentis aux entreprises enregistrent une bonne performance sur un an (+ 6,0 % contre +0,6 % en 2013), pour s'établir à 4,0 milliards d'euros en fin d'année. Cette embellie est visible sur l'ensemble des segments.

Après un début d'année relativement stable, les crédits immobiliers, qui représentent 55,3 % de l'encours sain des entreprises, enregistrent une croissance plus soutenue (+ 4,8 % contre + 1,7 % un an plus tôt). Les crédits d'investissement, qui regroupent 35,6 % de l'encours sain aux entreprises, sont également en nette progression (+ 5,9 % après +0,9 % en 2013). Dans le détail, les crédits à l'équipement augmentent plus rapidement (+ 6,9 % contre + 2,9 % en 2013), en dépit d'une chute de l'effort d'équipement des entrepreneurs individuels (- 29,4 %). Après avoir fortement diminué en 2013 (- 8,2 %), le crédit-bail croît de 1,0 % en 2014. En parallèle, après six années consécutives de baisse, les crédits

d'exploitation renouent avec une croissance positive (+ 13,5 %) sur un an.

Perte de vitesse des crédits aux ménages

L'encours de crédits aux ménages, qui représente 3,2 milliards d'euros et concentre 37,8 % de l'activité de crédit, ralentit en 2014 : + 2,4 % après + 4,1 % en 2013 et + 4,9 % en 2012. Cette faible croissance est exclusivement imputable aux crédits à l'habitat qui représentent 68,9 % de l'ensemble des crédits aux ménages. Ils affichent un taux de croissance historiquement bas (+ 2,9 % après + 6,0 % un an plus tôt). En revanche, l'encours des crédits à la consommation progresse de 1,4 % sur l'année après avoir stagné en 2013.

Hausse soutenue des crédits aux collectivités locales

Les crédits aux collectivités locales, qui représentent 11,0 % de l'activité de crédit, affichent une forte hausse (+ 11,9 %, après + 0,1 % en 2013) pour atteindre 0,9 milliard d'euros. Ils sont essentiellement constitués de crédits d'investissement (95,5 %). L'encours total est porté à hauteur de 90,1 % par les établissements de crédit locaux (ECIL).

Diminution des créances douteuses

L'encours des créances douteuses brutes s'établit à 483 millions d'euros à fin 2014. Il continue de diminuer sur un an bien qu'à un rythme plus modéré (- 1,9 %, après - 10,6 % en 2013). La proportion de ces créances douteuses dans l'ensemble des crédits consentis est également en retrait

(- 0,4 point) et s'élève à 6,4 %. Les provisions, qui couvrent 62 % des créances douteuses brutes, poursuivent leur recul (- 3,1 %, après - 8,7 % en 2013).

Croissance ralentie des actifs financiers

La collecte nette d'épargne ralentit en 2014. À 7,6 milliards d'euros, les actifs financiers des agents économiques augmentent de 3,1 % sur un an (soit + 230,5 millions d'euros) contre + 4,3 % en 2013 et + 4,7 % en 2012. La hausse est plus marquée pour les entreprises (+ 15,1 %) que pour les ménages (+ 1,1 %), ces derniers représentant près des trois quarts des actifs financiers. En revanche, les actifs financiers des autres agents chutent de 10,1 % (soit - 48,6 millions d'euros).

Les dépôts à vue, principaux actifs financiers détenus par les agents (35,8 %), affichent une hausse moins soutenue (+ 4,8 %, après + 6,8 % en 2013), sous l'effet du repli des dépôts à vue des ménages (- 0,8 %) et des autres agents (- 18,0 %). De même, les placements liquides ou à court terme augmentent de 1,3 % après + 3,0 % en 2013. Les comptes d'épargne à régime spécial enregistrent une croissance inférieure à celle de l'année précédente (+ 1,7 % après + 5,0 %), en raison d'une perte de vigueur des livrets A (+ 1,4 % contre + 6,6 %) et des livrets de développement durable (+ 6,9 % contre + 16,5 %), devenus moins rémunérateurs. L'épargne longue continue pour sa part de progresser (+ 3,2 % après + 2,8 % un an plus tôt), tirée par les produits d'assurance-vie (+ 3,9 %) et les plans d'épargne-logement (+ 6,8 %).

Pour en savoir plus

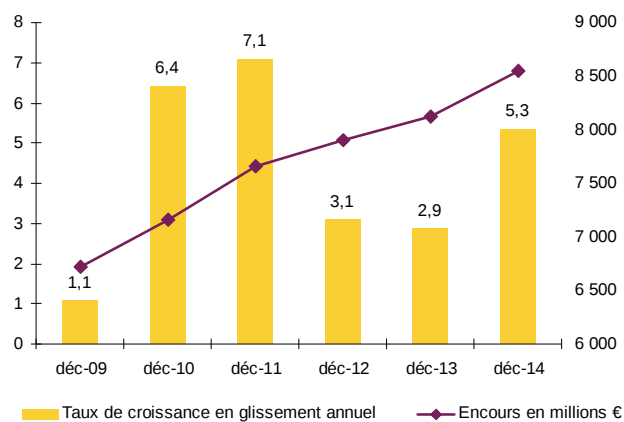
- Rapport Annuel Guadeloupe 2014 – Edition 2015 de l'IEDOM et les notes Infos financières. Toutes les publications de l'Institut sont disponibles en ligne sur le site internet : www.iedom.fr

1 Poursuite de la progression des encours bancaires en 2014

Évolution des concours bancaires entre décembre 2009 et décembre 2014

(en %)

(en millions d'euros)



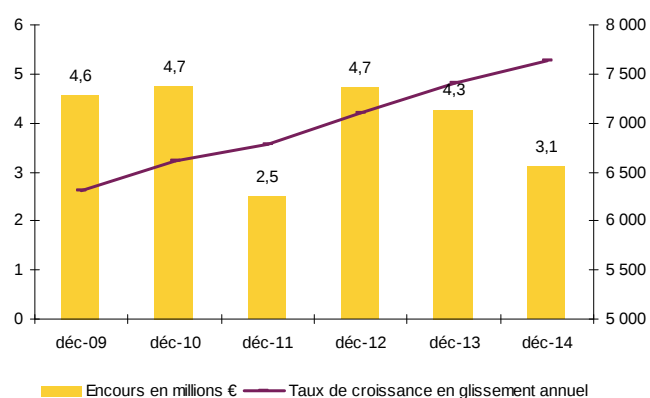
Source : ledom.

3 Ralentissement des actifs financiers

Évolution des actifs financiers entre décembre 2009 et décembre 2014

(en %)

(en millions d'euros)



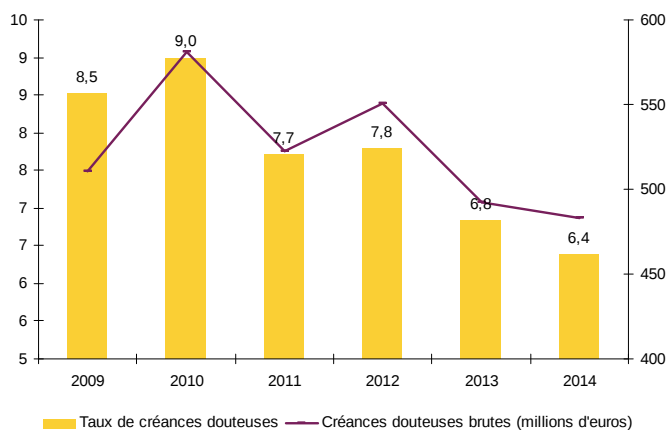
Source : ledom.

2 Diminution des créances douteuses en 2014

Évolution des créances douteuses

(en %)

(en millions d'euros)



Source : ledom.

Démographie d'entreprises

Troisième année consécutive de baisse des créations d'entreprises

En 2014, 4 150 entreprises ont été créées en Guadeloupe, soit 6 % de moins qu'en 2013. La création d'entreprises est, en 2014, portée par les sociétés et les entreprises individuelles (hors auto-entreprises). Le nombre de créations décroît fortement dans les secteurs de la construction, des services aux entreprises et aux particuliers et dans l'industrie. En revanche, grâce à une bonne dynamique du tourisme notamment, les créations augmentent dans le commerce, l'hébergement, le transport et la restauration.

Benoît Hurpeau, Insee

Dans l'ensemble des secteurs marchands non agricoles, 4 150 entreprises ont été créées en Guadeloupe en 2014. Alors que les créations étaient reparties à la hausse en France métropolitaine, le nombre de création poursuit sa baisse (- 6 %). Il se situe au niveau d'il y a 10 ans.

En 2014, les auto-entrepreneurs représentent un tiers des créations d'entreprises. Alors que ce statut avait été plébiscité durant les deux années après sa création, depuis 2011, le nombre de créations d'auto-entreprises ne cesse de décroître (- 16 % en 2014). A l'inverse, le nombre de créations de sociétés et d'entreprises individuelles (hors auto-entreprises) reste stable en 2014 (- 1 % et + 1 % respectivement).

Fortes baisses de la création d'entreprises dans la construction, les services aux entreprises et aux particuliers et l'industrie

En 2014, le secteur de la construction a connu une nouvelle année difficile. La baisse des autorisations de construire pour la deuxième année consécutive a entraîné un net repli des emplois salariés dans le secteur de la construction. Dans ce contexte, le nombre de créations d'entreprises dans ce secteur diminue de 17 %. C'est sous la forme des auto-entreprises que la

baisse a été la plus forte (- 25 %). Autre secteur en perte de vitesse, les services aux entreprises dont le nombre de créations baisse de 12 %. Alors que les créations dans le secteur avait été peu marquées par la crise de 2009, leur nombre ne cesse de décliner depuis 2012. Il en va de même pour les services aux particuliers, avec une consommation des ménages atone et une croissance de la population très faible, le secteur crée de moins en moins de nouvelles entreprises, 817 en 2014 (- 8 %).

La bonne santé du tourisme pousse la création d'entreprises dans le commerce, le transport, l'hébergement et la restauration

Touché de plein fouet par la crise, le secteur du commerce, transport, hébergement et restauration reprend des couleurs en 2014 (à l'exception de la fréquentation hôtelière qui est en recul). Fort d'une hausse de la fréquentation touristique depuis deux ans, les entrepreneurs entrevoient peut-être de nouvelles opportunités de développement. À lui seul, le secteur représente plus d'un tiers des créations d'entreprises en Guadeloupe. Signe positif, ce sont surtout les créations de sociétés qui sont le plus dynamiques avec une hausse de 13 % des créations en 2014. Les entreprises individuelles (hors auto-entreprises) suivent de près + 6 % alors que les créations d'auto-

entreprises restent stables sur la période.

Le nombre de défaillances revient à son niveau d'avant la crise de 2009

En 2014, il y a eu 259 défaillances d'entreprises en Guadeloupe soit 112 de moins que l'année précédente. Les défaillances d'entreprises couvrent l'ensemble des jugements prononçant, soit l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, soit directement la liquidation judiciaire. Elles ne tiennent pas compte de l'issue des procédures : liquidation ou redressement par continuation ou reprise. Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion de cessation (arrêt total de l'activité économique de l'entreprise). Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie (entre 10 % et 20 %), variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations d'entreprises.

1 Chiffres clés de la création d'entreprises

	Sociétés	Entreprises individuelles hors auto-entreprises	Régime d'auto-entrepreneur	Ensemble
	Évolution 2014/2013 (%)	Évolution 2014/2013 (%)	Évolution 2014/2013 (%)	Créations en 2014 (nombre)
Guadeloupe	-0,9	1,2	-16,1	4 150
France métropolitaine	4,4	-2,9	3,5	534 454
				Évolution 2014/2013 (%)
				-6,0
				2,6

Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

2 Démographie des entreprises

	Indus-trie	Construc-tion	Commerces, Transports, Hébergement et Restauration	Services aux entreprises	Services aux particuliers	Ensemble
	Évolution 2014 /2013	Évolution 2014 /2013	Évolution 2014/2013	Évolution 2014 /2013	Évolution 2014 /2013	Créations en 2014 (nombre)
						Évolution 2014 /2013

Créations de sociétés

Guadeloupe	-17,7	-12,6	13,5	-7,7	7,8	1 356	-0,9
France métropolitaine	-4,2	-1,9	5,1	7,0	8,2	160 285	4,4

Créations d'entreprises individuelles, hors auto-entreprises

Guadeloupe	-3,3	-11,4	6,0	-1,0	1,3	1 387	1,2
France métropolitaine	0,9	-4,9	-10,9	-1,4	2,8	95 254	-2,9

Demandes de création d'entreprises sous régime d'auto-entrepreneur

Guadeloupe	-27,2	-25,9	0,8	-22,0	-17,3	1 407	-16,1
France métropolitaine	12,4	-2,1	6,9	3,2	-1,7	278 915	3,5

Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

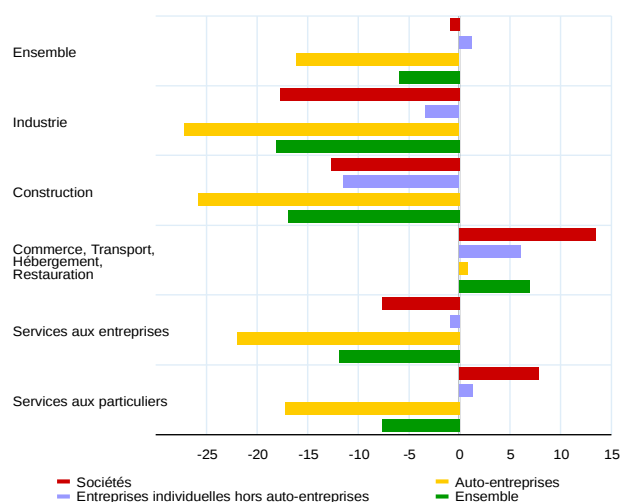
3 Défaillances d'entreprises par département

	Défaillances 2014 (Nombre)	Évolution 2014/2013 (%)
Guadeloupe	259	-30,2
France métropolitaine	60 548	-0,7

Note : données brutes, en date de jugement.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 9/2/15).

4 Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2013 et 2014



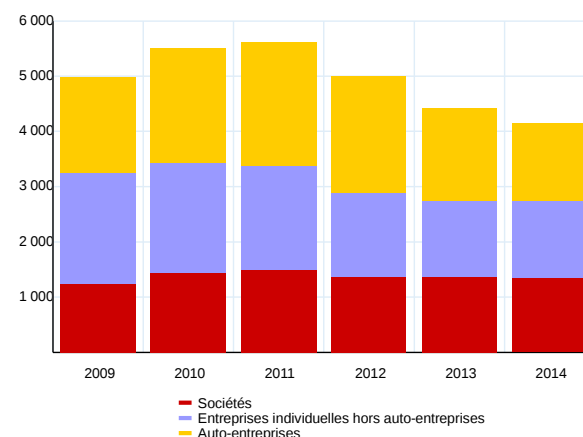
Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

5 Créations d'entreprises

(en nombre)

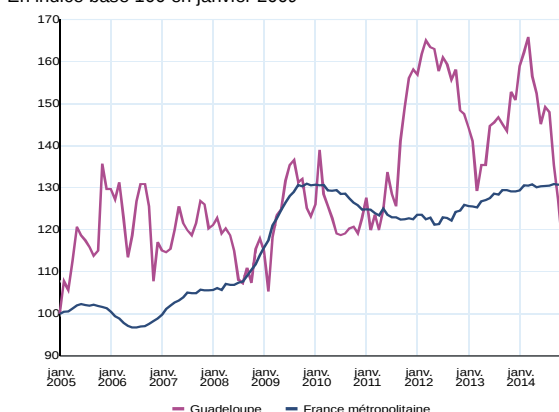


Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

6 Évolution des défaillances d'entreprises dans la région Guadeloupe

En indice base 100 en janvier 2005



Note : données brutes, en date de jugement. Chaque point correspond au cumul des 12 derniers mois.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 9/2/15).

Agriculture

Les cultures traditionnelles reprennent des couleurs

La poursuite du programme de replantation de la canne à sucre et les conditions climatiques favorables ont permis d'accroître le volume de production de 31 % par rapport à 2013. La richesse saccharine permet d'augmenter la production de sucre dans les mêmes proportions. Les expéditions de bananes vers les pays européens continuent leur progression (+ 3 % par rapport à 2013) et atteignent près de 73 000 tonnes, dans un marché qui a maintenu ses prix.

Alexandre Ducrot, Daaf

Campagne sucrière : superficie et volume en hausse

La campagne sucrière 2014 a débuté en Guadeloupe continentale à Gardel le 27 février et s'est terminée le 1er juillet. A Marie-Galante, la récolte a commencé exceptionnellement plus tôt en se déroulant du 21 février au 5 mai. Les deux usines sucrières de Guadeloupe ont broyé 587 676 tonnes de cannes en 2014, soit une augmentation de 31 % par rapport à l'année précédente. Les prévisions de campagne des professionnels qui tablaient sur une production de 600 000 tonnes ont quasiment été atteintes.

Ce bilan positif de la campagne cannière 2014 est lié à plusieurs facteurs. Tout d'abord, les conditions climatiques sont meilleures que pour l'année 2013 qui avait bénéficié d'un climat sec de novembre 2012 à février 2013. À l'inverse, la campagne 2012 avait subi des conditions pluviométriques défavorables. À cela s'ajoute l'augmentation des replantations en 2013 qui ont progressé de 38 % par rapport à 2012. L'augmentation progressive des surfaces cultivées de canne à sucre s'inscrit dans le cadre d'un plan ambitieux de la filière canne-sucre-rhum ayant pour objectif la production de 830 000 tonnes de cannes broyées par an.

La richesse saccharine atteint 9,17 %. Elle est en léger retrait par rapport à 2013 (9,26 %) mais se situe à un bon niveau, au-dessus de la moyenne décennale (soit + 7 %). La production de sucre augmente de 31 % en 2014, soit 59 250 tonnes.

Proche de la moyenne décennale (61 025 tonnes), elle est largement en deçà du record historique de 2007 (80 209 tonnes) grâce à une richesse saccharine exceptionnelle (9,86 %). Le volume de mélasse atteint 27 730 tonnes en 2014, soit 45 % de plus qu'en 2013.

Un bon cru pour le rhum

Le bilan positif de la campagne sucrière a impacté favorablement la production de rhum qui augmente de 4,7 %, portée par une augmentation de 44 % du rhum agricole. Les ventes progressent de 18 % à l'exportation et de 2,3 % sur le marché local. Ce secteur de l'agroalimentaire bénéficie d'un régime fiscal favorable sur le rhum traditionnel des départements d'outre-mer. Programmées sur une période de six ans, les dérogations fiscales ont été prolongées jusqu'en 2020.

Expéditions de bananes en hausse

Les expéditions de bananes ont atteint 72 909 tonnes en 2014, soit une augmentation annuelle de 3 %. La poursuite de cette dynamique a permis d'augmenter les volumes expédiés de plus de 14 000 tonnes depuis 2011. Après une revalorisation significative des prix ces dernières années, ils se sont stabilisés et maintenus en 2014 à un prix moyen négocié à quai, de 70 centimes. Le marché européen est resté équilibré entre les apports et la demande, et l'embargo russe n'a pas eu d'effet significatif sur le marché français de la banane où s'écoule la production antillaise.

Tendance à la baisse des abattages

Tous les cheptels subissent une baisse du nombre des abattages contrôlés. La diminution atteint 3 %. Elle s'inscrit dans la tendance baissière observée depuis quatre ans. La baisse la plus marquée concerne les petits ruminants comme les caprins (- 34 %) et les ovins (- 20 %). Elle est plus modérée pour les bovins (- 5 %), et les porcins (- 0,1 %).

Les volumes de viande produite sont également en baisse, à l'exception de la viande bovine qui augmente de 2 % grâce à la hausse du poids moyen des carcasses de 15 kg. À l'inverse, la production de viande porcine diminue de 14 % en raison d'une baisse importante du poids moyen des carcasses. Elles retrouvent en réalité un poids moyen de 75 kg, identique à l'année 2012, après une année 2013 atypique en raison de contraintes liées au marché du porc frais.

Avertissement

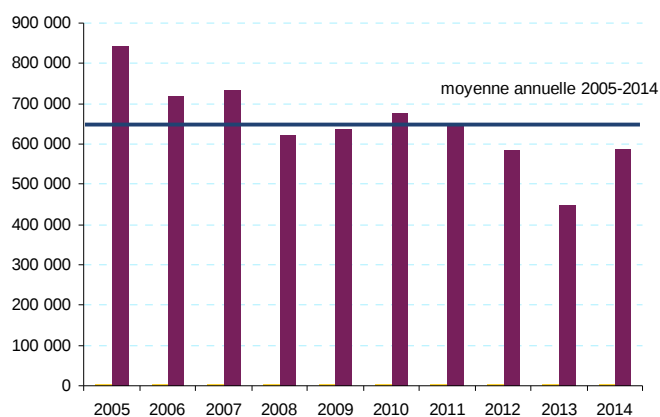
Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

1 Chiffres clés de l'agriculture en 2014

	Production 2014	Evolution 2013/2014 (%)
Banane (tonnes)	193 205	20,0
Rhum (HAP)	83 448	2,9
Sucre (tonnes)	2 428	10,9
Élevage (tonnes)	3 522	-2,5
Porcins	1 187	-1,7
Bovins	1 012	-7,7
Volaille	1 264	1,0

2 Rebond des volumes de cannes broyées

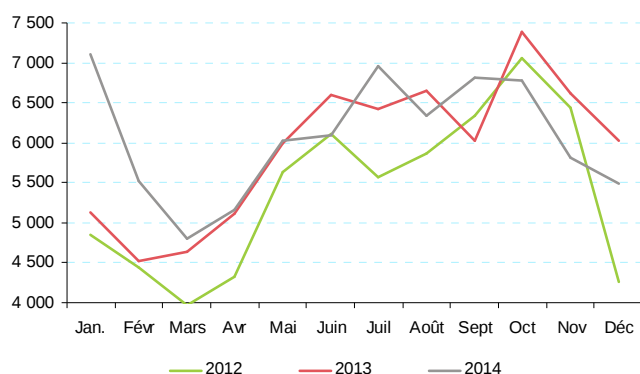
Volume de cannes à sucre broyées par les usines entre 2005 et 2014



Source : Chambre d'agriculture.

3 Des expéditions de bananes en hausse de 3 %

Expédition de bananes guadeloupéennes dans l'Union européenne entre 2012 et 2014 (en tonnes)



Source : CIRAD.

4 Une production sucre-rhum en hausse

Les chiffres clés de la filière canne (en tonnes et en euros/tonne)

	2014	2013
Cannes broyées (tonne)		
usines	587 676	448 022
distilleries	79 163	56 814
Prix payés planteurs (euros/t)		
part usines	32,0	33,5
part État	25,4	25,8
distilleries		65,9
Sucre produit (tonne)	59 249	45 366
Richesse en saccharine (%)	9,2	9,26
Mélasse (tonne)	27 730	16 632
Rhum agricole et sucrerie (HAP)		
production	77 431	73 938
marché local	18 788	18 367
exportation	58 918	50 079

Note : HAP : hectolitre d'alcool pur.

Source : DAAF - Chambre d'agriculture et Douanes.

5 Baisse marquée des abattages de caprins et ovins

Abattages d'animaux par type de cheptel (en nombre et en %)

Catégorie d'animaux	Nombre de têtes abattues 2014	Nombre de têtes abattues 2013	Évolution 2014/2013 (%)	Tonnage 2014	Évolution 2014/2013 (%)
Bovins	7 535	7 925	-5	1 745	2
Porcins	16 672	16 828	-1	1 244	-14
Caprins	606	758	-20	7	-13
Ovins	113	172	-34	2	-33

Source : DAAF - SALIM.

Construction

L'activité dans la construction se contracte de nouveau

En 2014, l'activité dans la construction reste faible. Alors que la commande publique est en repli sur la période 2012-2014, la construction de logements sociaux marque le pas au profit de la réhabilitation de logements. Le recul de la construction privée contribue également à la baisse de l'activité du secteur, comme en témoigne la baisse des importations de ciment (– 11 %) en 2014. La promotion privée est confrontée à une fiscalité moins attractive depuis les années phares d'avant 2008 où la construction de logements atteignait des records avec la défiscalisation Girardin.

Patricia Quetier, DEAL,
Ali Benhaddouche, Insee

Baisse des mises en chantier de logements

Depuis 2010, en Guadeloupe, la consommation de ciment suit une tendance baissière. L'année 2014 prolonge cette tendance (– 11 % par rapport à 2013) en lien avec le faible niveau d'activité dans la construction. Les mises en chantier sur l'année 2014 représentent 2 800 logements, soit 15 % de moins qu'en 2013. Cette baisse a surtout touché la Communauté d'agglomération du nord Basse-Terre (CANBT) avec deux fois moins de logements commencés qu'en 2013. Au cours des cinq dernières années, en moyenne, 3 100 logements ont été mis en chantier chaque année. Ce sont majoritairement des logements individuels (63 %). La construction privée, qui représente environ la moitié des logements commencés en 2013 et 2014, est particulièrement affectée par la baisse de l'activité. Elle recule de 19 % en 2013 et 2014.

L'aide de l'État au logement social

En Guadeloupe, le parc social est important : 78 logements locatifs sociaux pour 1 000 habitants contre 72 au niveau national. Il est aussi récent (plus du tiers construit après 2000). Pour financer le logement social (dont rénovation urbaine) et la résorption de l'habitat insalubre, l'effort budgétaire est globalisé dans une ligne budgétaire unique (LBU). Cette dotation était en moyenne de 66 M€ en autorisations de programme (autorisations d'engagements : AE) et 55 M€ en crédits de paiement entre 2009 et 2012. Depuis, la dotation a baissé pour atteindre 58 M€ (AE) en 2013 et 2014. Elle a permis de financer 1 450 logements neufs en 2014 (– 9 % par rapport à 2013) et de réhabiliter 1 660 logements, soit deux fois plus qu'en 2013.

Source : DEAL

Hausse des permis de construire

Pourtant, après une baisse de 12 % en 2013, le nombre de permis de construire autorisés en Guadeloupe progresse de 14 % en 2014. Cette hausse est bien plus marquée pour les logements individuels (+ 19 %), que pour les logements collectifs (+ 7 % y compris résidences pour personnes âgées, étudiants...). Toutefois, les autorisations de construire s'inscrivent sur une tendance baissière. Entre 2010 et 2014, les projets de construction de logements ont reculé, en moyenne, de 2,5 % par an en Guadeloupe.

La communauté d'agglomération Cap Excellence, toujours attractive

Fortement attractive par son statut de pôle d'emploi, la communauté d'agglomération de Cap Excellence concentre 29 % des autorisations de construire en Guadeloupe, composées pour les deux tiers de logements collectifs (y compris en résidence). Cette tendance se poursuit depuis 2010. En 2014, le nombre d'autorisations de construire a augmenté de 16 %.

La proximité du pôle d'emploi et la vocation touristique restent les principaux attraits de la communauté de communes du Sud Est Grande-Terre. Cet établissement public de coopération intercommunale (EPCI) rassemble un projet de construction sur quatre et près des trois quarts sont des logements individuels. Depuis 2010, le nombre de projets de construction a progressé d'un tiers.

En 2014, le nombre de permis de construire dans la CANBT chute d'un tiers par rapport à 2013. Néanmoins, l'EPCI

conserve sa capacité à attirer les projets de construction grâce à sa position privilégiée par rapport à la zone d'emploi de Cap excellence : depuis 2010, un projet sur quatre, en moyenne, relève de cet EPCI.

Plus excentrées par rapport au pôle d'emploi, les communautés d'agglomération du sud Basse-Terre et du nord Grande-Terre ne regroupent respectivement que 13 % et 15 % de logements autorisés. Toutefois, en 2014, une forte progression (+ 60 %) du nombre de logements autorisés traduit un regain d'attractivité pour la CANGT.

Les mises en chantier de locaux d'activité reculent

En Guadeloupe, 43 100 m² de surface de plancher pour des locaux d'activité ont été mis en chantier. La baisse est de 14 % en un an et concerne surtout les entrepôts (– 66 %), les bureaux (– 40 %) et les locaux administratifs (– 38 %). Toutefois, les surfaces de locaux à usage d'hébergement hôtelier ont été multipliées par six et celles des locaux à usage agricole par quatre. Les locaux administratifs et les bureaux représentent la moitié des surfaces commencées, les entrepôts et commerces, 40 %.

À compter des résultats diffusés fin janvier 2015, de nouveaux indicateurs visant à retracer les autorisations et les mises en chantier à leur date réelle sont diffusés. Ces nouvelles séries améliorent le diagnostic conjoncturel produit à partir de la base [Sit@del2](#), en corrigeant notamment les éventuels défauts de collecte. Pour plus d'informations, consulter le site internet du SoeS.

Source

Les estimations des logements autorisés en date réelle construites à partir de la base Sitadel fournissent par anticipation les niveaux d'autorisation à la date de l'événement. Les estimations de logements mis en chantier corrigent le défaut d'exhaustivité observé dans la remontée des annulations et des déclarations d'ouverture de chantier.

1 Chiffres clés du logement

	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (%)
Logements autorisés	4 100	13,90
Individuels	2 510	19,01
Collectifs	1 563	2,76

Note : données brutes provisoires en date réelle.

Source : SOeS, *Sit@del2*.

2 Baisse de 14 % des surfaces de plancher commencées

Construction commencée de locaux non résidentiels, selon le type (en m2 et %)

Nature des locaux	Surfaces commencées en 2014 (en milliers de m²)	Évolution 2014/2013	Évolution moyenne annuelle 2014/2010 (1)
Artisanat	0,7	133,3	29,4
Bureau	7,1	-40,3	0,4
Commerce	11,9	21,4	22,4
Entrepôt	3,4	-66,0	39,4
Exploitation agricole	4,4	266,7	28,8
Hébergement hôtelier	6,5	490,9	63,9
Industrie	0,9	-64,0	37,7
Service public	8,2	-38,3	-16,4
Ensemble locaux commencés	43,1	-14,0	6,9

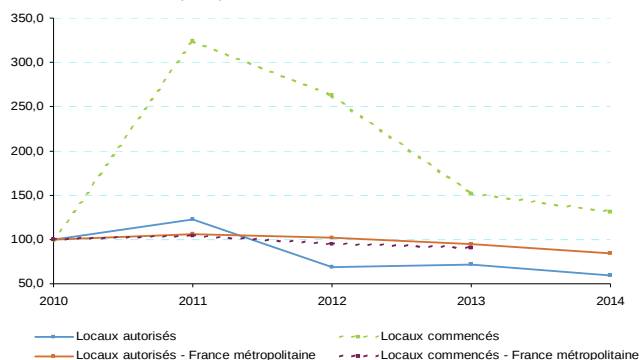
(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de locaux, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires, surface de construction rétropolées en surface de plancher à fin février 2015

Source : SOeS, *Sit@del2*.

3 Deuxième année consécutive de baisse pour les surfaces commencées

Évolution de la construction de locaux non résidentiels
en indice base 100 en 2009 (en %)



Note : Données brutes provisoires

Source : SoeS.

4 Baisse de 18 % des surfaces de plancher autorisées

Construction autorisée de locaux non résidentiels, selon le type (en %)

	Guadeloupe		France métropolitaine		
	Surfaces autorisées en 2014 (en milliers de m²)	Évolution 2014/2013	Évolution moyenne annuelle 2013/2008 (1)	Évolution 2014/2013	Évolution moyenne annuelle 2013/2008 (1)
Artisanat	1	-25,3	nd	5,2	42,1
Bureaux	33	-15,6	28,5	-22,3	-1,5
Commerce	17	-14	16,6	-14,1	0,6
Entrepôt	17	6,3	-5,4	8,3	-6,6
Exploitation agricole ou forestière	11	118,8	32,7	-13,5	-2
Hébergement hôtelier	6	-21,6	nd	-16,1	3,5
Industrie	2	-19,3	-12,8	-2,0	-14,9
Service public ou d'intérêt collectif	11	-59,6	-19,5	-19,7	-0,9
Ensemble	98	-17,6	-1,8	-11,5	-3,1

1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de locaux, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires en date réelle.

Source : SOeS, *Sit@del2*.

Transports maritime et aérien

Temps agité pour les marchandises, calme pour les passagers

En 2014, le secteur des transports présente un bilan mitigé. Si le trafic de voyageurs enregistre de très bonnes performances, notamment dans l'aérien et la croisière, le transport de marchandises continue pour sa part de pâtir d'un contexte économique encore fragile. Le trafic aérien franchit une nouvelle fois le cap des deux millions de passagers.

Olivier Pierrot, GPMG
Ali Benhaddouche, Insee

En 2014, le trafic de fret portuaire atteint 3 316 107 tonnes brutes de marchandises et 183 922 pour les conteneurs EVP¹, soit respectivement une baisse de 10 % pour le fret et de 7 % pour les conteneurs. Avec 980 424 passagers, le transport maritime de voyageurs augmente de 10 % par rapport à 2013.

Chute du transport maritime de marchandises

Les importations, qui alimentent la consommation locale, sont en net recul. Elles ne représentent plus que 39 % du trafic de marchandises (soit 21 points de moins qu'en 2013), au profit des exportations qui progressent de 23 points (35 %). Les exportations de sucre notamment, augmentent de 39 % (+ 1 000 tonnes). Le transbordement², qui avait beaucoup progressé ces dernières années, se stabilise (26 %).

Les marchandises diverses conteneurisées constituent la masse principale du trafic (52 %). Viennent ensuite le vrac liquide (23 %), le vrac solide (19 %) et les marchandises diverses non conteneurisées (6 %). Pour la première fois depuis 2004, le trafic liquide supplante le trafic solide.

Le trafic de vrac solide est en baisse de 15 %, par rapport à 2013. Cette baisse est essentiellement la conséquence de la chute des imports des matériaux de construction (clinker, agrégats, pouzzolane) en lien avec l'atonie de l'activité économique de la Guadeloupe. Le trafic de marchandises diverses est en baisse de 7 %. Cette contraction est due au maintien du trafic domestique (consommation locale de la Guadeloupe) et à la baisse du transbordement (- 18 %).

Depuis quelques années, le transbordement constitue un enjeu majeur du trafic maritime mondial et le Grand Port Maritime de Guadeloupe (GPMG) s'est

positionné depuis 2004 sur cette activité. Le transbordement atteint 700 000 tonnes de marchandises soit une évolution annuelle de - 15 % en tonnage brut. Le site de Jarry concentre 95 % des échanges, les 5 % restants se répartissent uniformément entre Pointe-à-Pitre, Basse-Terre et Folle-Anse (Marie-Galante).

Les ports de métropole, principaux partenaires après la Martinique

À l'importation, en tonnage, les ports de France métropolitaine (Le Havre, Nantes-Montoir, Dunkerque, Rouen, Marseille) sont les principaux partenaires avec 24 % de l'ensemble des échanges. Suivent les ports de Martinique (14 %), de Colombie (7 %), de Sainte-Croix (8 %), du Surinam (5 %).

La Guadeloupe importe ses biens de consommation principalement de France métropolitaine. Les hydrocarbures et agrégats proviennent de la Martinique et de Sainte-Croix. Les échanges avec le Surinam concernent le riz, le bois ou encore la banane. Enfin, le charbon provient de Colombie et plus particulièrement de Santa Marta.

Les exportations guadeloupéennes vers les ports de France métropolitaine représentent 56 % des échanges (en tonnage). Il s'agit en particulier des exportations de bananes (vers Dunkerque) et de sucre (vers Marseille) Plus proche géographiquement, la Martinique, deuxième partenaire commercial, concentre 11 % des échanges, notamment des produits manufacturés. La Guyane ne représente que 2 % des échanges.

La croisière à la cote

En 2014, 980 000 passagers ont transité par le GPMG. Le trafic augmente fortement. (+ 10 %) en raison essentiellement de la hausse de la fréquentation des croisiéristes

basés et en transit. Le trafic archipel (Marie-Galante et les Saintes) progresse de 2 %.

La saison 2013-2014 (octobre 2013 - avril 2014), est la meilleure des cinq dernières années. Le trafic est en constante évolution et le nombre de passagers progresse de 30 %, alors que le nombre d'escales n'a pas évolué (71). De nouveaux investissements ont été réalisés (nouveaux halls, nouveau Karuland, amélioration des équipements de sûreté) et les navires plus grands ont permis de doper le résultat.

Les premiers résultats et les réservations pour la saison 2014-2015 tendent à confirmer le renouveau de l'activité « croisière ». Près de 120 escales sont programmées pour cette saison, en hausse de 66 % par rapport à 2013.

Le transport aérien se maintient

En 2014, un peu plus de deux millions de passagers sont partis ou arrivés de l'aéroport Pôle caraïbe en Guadeloupe. Le cap est franchi pour la deuxième année consécutive.

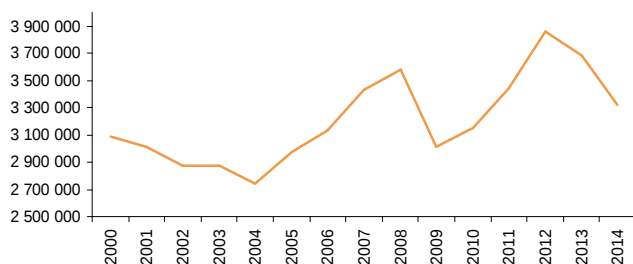
Ce résultat place la Guadeloupe au premier rang des aéroports domiens et au 10^{ème} rang au niveau national. Le trafic sur la métropole a baissé de 2,3 %. Il a connu un net recul durant les vacances d'été (- 5 %) en raison notamment d'une offre en retrait durant les vacances (- 5 %) sur la métropole et des effets de la grève d'Air France en septembre. Cette baisse est en partie compensée par la progression de la liaison Europe (+ 126 %) et dans une moindre mesure par la liaison Amérique du Nord qui inaugure l'ouverture d'une nouvelle ligne vers Miami.

¹ EVP : Equivalent Vingt Pieds. Il s'agit de l'unité internationale de mesure des conteneurs, équivalente à un conteneur de 20 pieds (en anglais : TEU Twenty Equivalent Unit).

² Le transbordement est l'opération qui consiste à transférer le chargement d'un navire à un autre, avec une mise à quai intermédiaire.

1 Recul de 10 % du trafic de marchandises

Évolution annuelle du trafic maritime de marchandises (en tonnes)



Source : GPMG.

2 Le nombre de croisiéristes progresse de 48 %

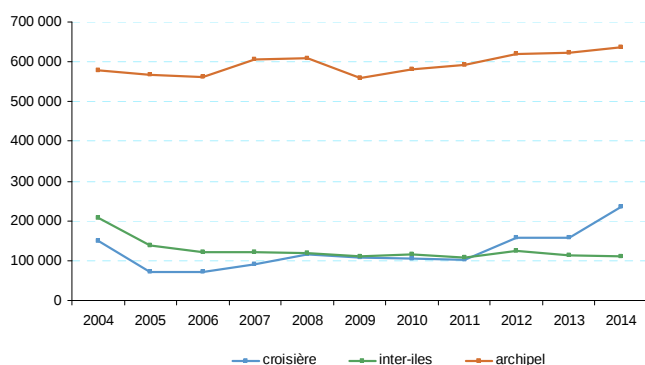
Transport maritime de passagers selon le type (nombre et %)

	Passagers transportés	Évolution 2013/2014
Croisière	234 304	48,0
dont basée	190 983	27,0
dont transit	43 321	428,0
Archipel (Marie-Galante, les Saintes)	635 755	2,0
Inter-îles (Martinique, Dominique, Sainte-Lucie)	110 365	-1,0
TOTAL	980 424	10,0

Source : GPMG.

3 La croisière dope le transport maritime de passagers

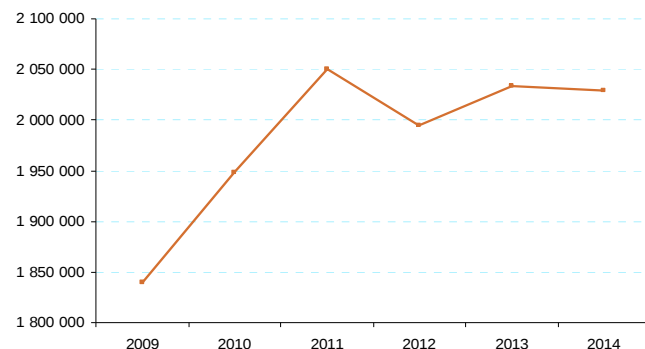
Transport maritime de passagers selon le type (nombre de passagers)



Source : GPMG.

4 Le cap des 2 millions de passagers franchi une nouvelle fois

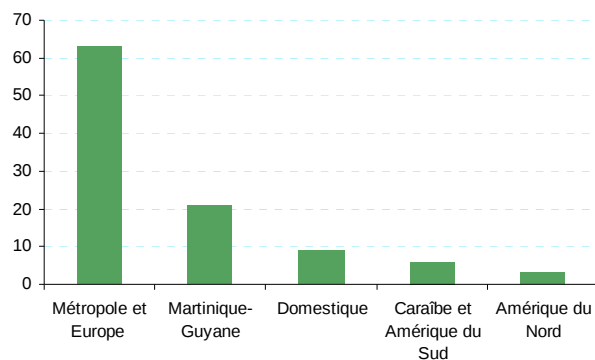
Évolution du nombre de passagers de l'aéroport Pôle Caraïbe sur vols commerciaux



Source : Aéroport Guadeloupe Pôle Caraïbe.

5 La ligne transatlantique représente 63 % du trafic

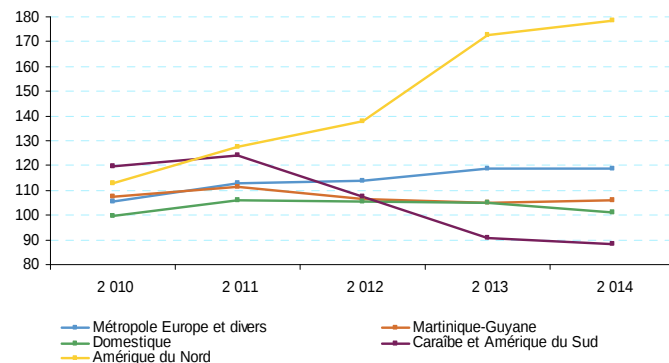
Répartition du trafic passagers par réseau en 2014 (hors transit) (en %)



Source : Aéroport Guadeloupe Pôle Caraïbe.

6 Le trafic des passagers avec l'Amérique du Nord progresse de 78 %

Répartition du trafic passager par réseau (hors transit) (en %)



Source : Aéroport Guadeloupe Pôle Caraïbe.

Tourisme

La fréquentation hôtelière marque le pas en 2014

Rompant avec une période de croissance de la fréquentation hôtelière débutée en 2009, l'année 2014 marque le pas avec une nette diminution du nombre de touristes hébergés dans l'hôtellerie en Guadeloupe : - 15 % par rapport à 2013. La clientèle en provenance de la France métropolitaine chute de 15 %. Le nombre de nuitées enregistrées en hôtellerie chute de 11 % et la durée moyenne du séjour reste stable.

Ali Benhaddouche, Insee

Plus bas niveau de fréquentation depuis 2009

En 2014, la fréquentation des hôtels atteint son niveau le plus faible depuis la crise économique et sociale de 2009. Moins de clients mais aussi moins de nuitées. Toutes les catégories d'hôtels sont concernées mais c'est dans l'hôtellerie haut et très haut de gamme qu'elle est la plus importante : 15 % de nuitées en moins par rapport à 2013. La désaffection touristique de la région tient au caractère fortement affinitaire du tourisme en Guadeloupe. Depuis 2007, la désaffection pour l'hôtellerie traditionnelle au profit d'autres hébergements s'accroît chaque année. En 2013, 63 % des touristes ont opté pour un gîte ou une location. Cette tendance n'est pas propre au département puisque le constat est identique en Martinique et à la Réunion. Les étrangers ne représentent que 13 % des nuitées totales, un taux trois fois moins élevé que celui observé en France métropolitaine. Selon la dernière enquête sur les flux touristiques en Guadeloupe en 2013, les visiteurs viennent en majorité pour des raisons touristiques (64 %). Moins de 5 % des visiteurs se déplacent pour des motifs professionnels.

Une clientèle principalement métropolitaine

À l'inverse de ses principaux concurrents caribéens qui accueillent une clientèle

majoritairement anglo-saxonne, la clientèle touristique hébergée dans l'hôtellerie guadeloupéenne provient principalement de la France métropolitaine. En 2014, sur les 286 000 touristes séjournant à l'hôtel, 88 % résident en France métropolitaine et 12 % viennent de l'étranger. La baisse de la fréquentation hôtelière est principalement imputable à la clientèle venant de métropole (- 15 %). Cette situation de mono-clientèle crée une grande sensibilité à la conjoncture économique française et constitue un handicap pour la Guadeloupe.

Une fréquentation maximale en février

Le taux d'occupation atteint son maximum en février, soit 77 %. Puis, il décroît régulièrement jusqu'à atteindre un minimum de 35 % en septembre. Toutefois, le calendrier des vacances scolaires influe sensiblement sur l'évolution de la fréquentation. Ainsi, en août, le taux d'occupation remonte à 55 %, période où le tourisme affinitaire est important.

Une capacité hôtelière inadaptée

Depuis 2000, la diminution importante du nombre de chambres d'hôtel a suivi le mouvement à la baisse des fréquentations touristiques. À partir de 2010, d'importants travaux de rénovations hôtelières ont été lancés afin d'améliorer la qualité des prestations inadaptées aux fluctuations saisonnières. Avec une forte tension en

période de haute saison touristique, et des taux d'occupation moindres en basse saison, la capacité hôtelière peine à retrouver le chemin de la croissance. En 2014, le nombre de chambres offertes dans l'hôtellerie reste stable par rapport à 2013, soit environ 3 150. Un chiffre qui évolue peu depuis 2010.

Des durées de séjours stables

La durée moyenne des séjours reste stable pour les touristes venant de France métropolitaine (3,3 jours). En revanche, elle progresse d'une demi-journée pour les touristes étrangers (3,8 jours). Pour ces derniers, les touristes européens forment le plus gros contingent (41 %) devant les États-Unis (32 %) et les pays d'Amérique centrales et Sud (10 %).

Avertissement

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

1 Chiffres clés du tourisme

Nombre de nuitées dans les hôtels de Guadeloupe (en %)

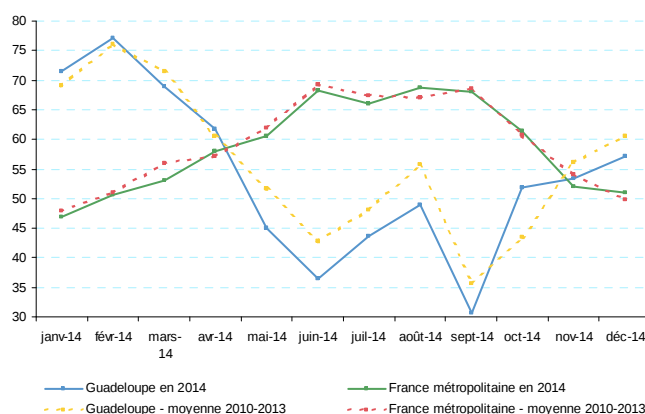
	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part de nuitées effectuées en 2014 par une clientèle étrangère
	2014(en milliers)	Évolution 2014/2013	Évolution moyenne annuelle 2013/2010 (1)	
Guadeloupe	951	-11,2	2,3	13,3
France métropolitaine	198 509	-1,4	1,0	36,7

Note : données 2014 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

2 Une fréquentation maximale en février

Taux d'occupation moyen dans les hôtels de la Guadeloupe (en %)



Note : Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

3 La baisse des nuitées touche toutes les catégories d'hôtels

Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie (en milliers et en %)

	Nombre de nuitées en 2014 (milliers)		Évolution 2014/2013 (%)	
	Guadeloupe	France métropolitaine	Guadeloupe	France métropolitaine
1-2 étoiles	85	53 862	-5,6	0,8
3 étoiles	572	71 935	-9,8	-0,7
4-5 étoiles	173	44 287	-15,1	0,0
Non classés	121	28 426	-15,5	-9,0
Total	951	198 509	-11,2	-1,4

Note : données 2014 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

4 88 % des clients viennent de France métropolitaine

Fréquentation des hôtels en 2014 (en milliers et nbre et jours)

	Guadeloupe	France métropolitaine
Arrivées	287	110 244
- Français	253	76 003
- Etrangers	34	34 241
Nuitées	951	198 509
- Français	824	125 568
- Etrangers	127	72 941
durée moyenne de séjour (en jours)	3,3	1,8
- Français	3,3	1,7
- Etrangers	3,8	2,1

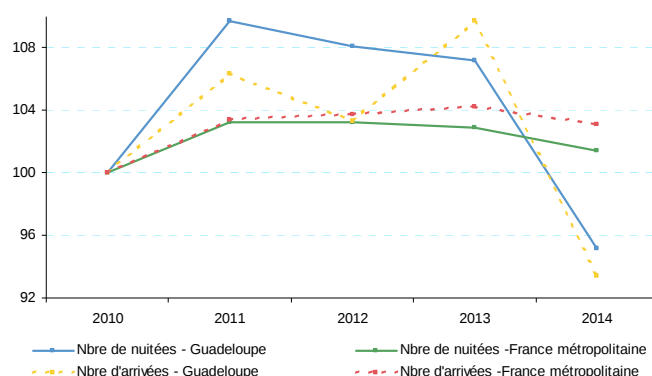
Note : données 2014 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de méthode début 2014.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

5 Forte chute des arrivées et des nuitées en 2014

Évolution des nuitées et des arrivées dans les hôtels (en %)

En indice base 100 en 2010



Note : données 2014 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de méthode début 2014.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

Commerce extérieur

Les échanges commerciaux se replient

Après une année 2013 positive, le commerce extérieur de la Guadeloupe se contracte en 2014. Le montant des importations est en repli de 5,1 % et celui des exportations hors produits pétroliers baisse de 10,4 %. Ce repli intervient dans un contexte de frilosité des entrepreneurs et de consommation atone des ménages. En corollaire, la demande des entreprises en biens importés diminue et celle des ménages demeure stable.

Laurent Huault, Insee

Baisse modérée des importations

La baisse de la demande des entreprises entraîne une baisse des importations. En 2014, le montant des importations est de 2,59 milliards d'euros, en diminution de 5,1 % par rapport à 2013. Les trois quarts de cette baisse résultent de celle des achats d'équipements mécaniques et de matériels électriques, électronique et informatique. Les importations d'éléments en métal pour la construction chutent d'un quart en 2014 et les importations de ciment baissent de 15 %, traduisant un probable ralentissement du secteur de la construction en 2014. Les importations de pétrole raffiné qui représentent 18,3 % des importations sont en légère baisse. Hors produits pétroliers les importations baissent de 5,2 %.

La demande des ménages en biens de consommation est stable en 2014. Les importations de viandes, de boissons, de vêtements et de véhicules automobiles sont en légère hausse de 2,2 %, et représentent désormais 16,2 % des importations (15,1 % en 2013).

La métropole avec 56,1 % du montant des importations, reste le principal partenaire de la Guadeloupe en 2014, le niveau des importations étant stable en valeur. Derrière la métropole, les pays de l'Union Européenne et les États-Unis restent en deuxième et troisième position, et représentent respectivement 11,0 % et 9,4 % des importations. Ces deux partenaires commerciaux traditionnels perdent du terrain en 2014. Leurs importations baissent respectivement de 27,0 % et 20,4 % en valeur. Les échanges avec les pays voisins chutent : les importations en provenance des pays de la Caraïbe diminuent de plus de la moitié

(- 5,0 %). En revanche, les importations de marchandises en provenance de la Chine augmentent de 20,2 % en valeur en 2014. La forte hausse des importations de pétrole raffiné fait plus que doubler l'ensemble des importations en provenance de Martinique.

Les exportations hors réexpéditions de produits pétroliers diminuent de 10,4 %

En 2014, les exportations de marchandises baissent de 21,2 %. Cette évolution s'explique par les variations des volumes de réexpédition de produits pétroliers et par des échanges exceptionnels en 2013 (vente de matériel médical et dentaire et d'un turboréacteur).

En dehors des réexpéditions de produits pétroliers, les exportations guadeloupéennes diminuent de 10,4 %. Les ventes de produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche sont en hausse de 2,8 %. Les ventes de bananes et de sucre sont en légère hausse, de respectivement 2,4 % et 2,0 %, celles des melons augmentent plus fortement (10 %). L'activité a été soutenue pour la production de rhum (hausse de 8,8 % des exportations).

Les exportations vers la métropole, partenaire privilégié de la Guadeloupe, sont stables en 2014 et représentent 59,5 % des échanges. Les exportations vers la Guyane s'affaiblissent de 73,7 %, mais elles étaient principalement composées en 2013 de réexpédition de produits pétroliers. Les exportations vers la Martinique occupent toujours la deuxième place, avec 21,1 % du montant des échanges.

Échanges de services et flux touristiques

Les chiffres publiés dans cet article portent sur les échanges de biens enregistrés par les douanes. Toutefois, ceci ne concerne qu'une partie des échanges : en effet, ne sont pas comptabilisés les échanges de services et les dépenses des touristes.

Pour information, les dépenses des touristes et les échanges de services représentaient en 2010 respectivement 36,9 % et 40,4 % du total des exportations. Les échanges de services représentaient cette même année 13,8 % de l'ensemble des importations.

En 2014, le nombre de passagers enregistrés par l'aéroport de Pointe à Pitre Pôle Caraïbe a augmenté de 2,7 %. Le développement des gîtes compense sans doute la baisse de 11,2 % du nombre de nuitées enregistrées dans l'hôtellerie.

Espace Caraïbe

L'espace Caraïbe comprend toutes les îles de la Caraïbe, ainsi que les pays d'Amérique Centrale et du Sud qui possèdent une ouverture maritime sur la Caraïbe. Les échanges avec Porto-Rico sont confondus avec ceux des États-Unis faute de données les isolant. On y distingue un groupe de pays signataires de l'accord de libre échange de Cotonou (pays ACP de la Caraïbe) et ceux qui n'en font pas partie (« Pays non-ACP de la Caraïbe »), dans la mesure où ils ne bénéficient pas du même régime douanier dans leurs relations avec l'Union européenne et donc avec les départements français d'outre-mer.

1 Chiffres clés du commerce extérieur

Évolution des importations et exportations de la Guadeloupe de 2010 à 2014 (en millions d'euros)

	2010	2011	2012	2013	2014
Importations	2 267	2 632	2 616	2 731	2 590
Exportations	216	262	222	280	221
Solde des échanges de biens	-2 051	-2 370	-2 394	-2 450	-2 370

Source : Douanes, calculs Insee.

2 Repli des importations de biens d'équipement

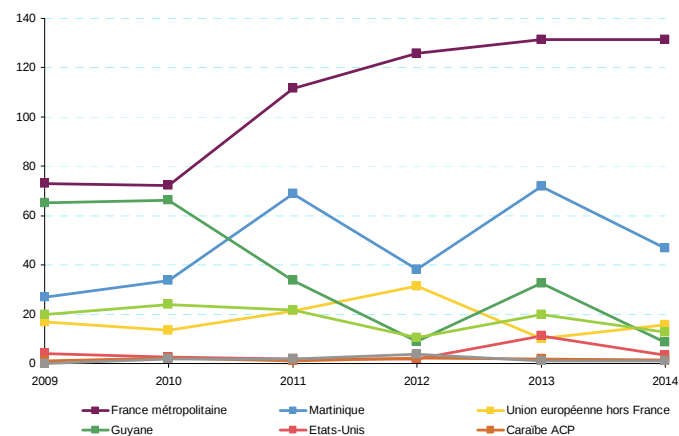
Montants et évolutions des importations et des exportations par activité (en % et en millions d'euros)

	Importations		Exportations	
	Valeur	Évolution en 2014	Valeur	Évolution en 2014
AZ - Agriculture, sylviculture et pêche	52,7	2,2	39,0	2,8
DE - Hydrocarbures naturels, autres produits des industries extractives, électricité, déchets	29,5	-14,9	12,5	-9,3
C1 - Denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac	424,4	2,0	59,7	-3,3
C2 - Produits pétroliers raffinés et coke	475,3	-4,1	12,6	-73,8
C3 - Équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique	411,1	-20,2	25,5	-1,0
C4 - Matériels de transport	246,0	4,3	16,6	-44,2
dont industrie automobile	203,2	2,1	5,6	-9,5
C5 - Autres produits industriels	932,5	-2,8	54,0	-13,0
dont pharmacie	161,5	3,0	0,9	-40,2
Autres	19,0	-14,5	0,8	-10,7
Total	2 590,4	-5,1	220,8	-21,2

Source : Douanes, calculs Insee.

3 Augmentation des exportations vers la métropole

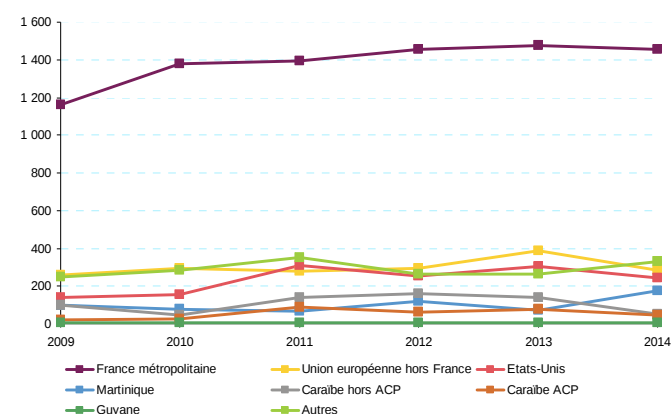
Répartition des exportations selon leur destination de 2009 à 2014 (en millions d'euros)



Source : Douanes, calculs Insee.

3 Baisse des importations venues de la zone Caraïbe

Répartition des importations selon leur destination de 2009 à 2014 (en millions d'euros)



Source : Douanes, calculs Insee.

Synthèse régionale de Martinique

Une année difficile malgré quelques signes favorables

En 2014, l'économie martiniquaise reste atone, en ligne avec l'évolution de l'activité nationale. L'absence de visibilité des entreprises a pour conséquence la poursuite des pertes d'emplois, notamment dans la construction. Le marché du travail, pénalisé par le secteur de la construction, pèse sur l'activité à travers une moindre distribution de revenus. Les ménages restent prudents malgré des gains de pouvoir d'achat portés par une désinflation continue.

Nicolas Prud'homme, Insee

En 2014, l'activité mondiale accélère légèrement : la reprise s'affermi dans les pays avancés, tandis que la croissance fléchit dans la plupart des pays émergents. L'économie française croît faiblement, le PIB de la France progresse de 0,2 % après + 0,3 % en 2013. Dans la région d'Amérique Latine et de la Caraïbe, l'activité globale a poursuivi son ralentissement (1,3 %). Depuis 2011, la croissance de la Martinique s'inscrit sur une tendance baissière qui se prolongerait en 2014.

Un marché du travail atone

Certes, les effectifs de l'emploi principalement marchand se stabilisent, mais l'industrie et la construction sont les secteurs économiques de la région qui ont souffert de pertes d'emplois au profit du tertiaire. Conséquence de l'atonie du marché du travail, le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi se stabilise. Cette stabilité cache néanmoins une situation dégradée pour les plus de 50 ans et les femmes.

Dans un contexte de fort chômage, les politiques de l'emploi ont été renforcées pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes les plus éloignées du marché du travail. En Martinique, globalement, la mobilisation en faveur de ce dispositif s'essouffle, les bénéficiaires

sont beaucoup moins nombreux. Seuls les contrats en alternance affichent une nette progression par rapport à 2013, + 55,9 %, sans atteindre cependant le niveau de 2012.

La construction toujours en difficulté

Les indicateurs relatifs au secteur de la construction et à la création d'entreprises sont restés orientés à la baisse en 2014. Sur le marché immobilier, l'activité ralentit après le sursaut de 2013. L'activité des travaux publics autour des chantiers du Transport en Commun en Site Propre (TCSP) et du plateau technique du CHU ne suffit pas à compenser la baisse du nombre de logements autorisés à la construction. Quant aux créations d'entreprises, elles ont baissé en 2013, notamment dans la construction et les services aux particuliers et aux entreprises. De manière plus rassurante, le nombre de défaillances d'entreprises a diminué pour retrouver son niveau d'avant crise de 2009.

Des signes de reprises timorés

Cependant, une série d'indicateurs économiques laisse également entrevoir une stabilisation, voire un début de reprise de l'économie martiniquaise. L'inflation continue de baisser et pourrait constituer une augmentation du pouvoir d'achat pour les ménages. Le bilan touristique est

mitigé : le trafic de passagers aéroportuaires reste stable malgré la conjoncture économique morose. La hausse du fret aérien résulte principalement du fret à l'export. Malgré une baisse importante de la fréquentation hôtelière, le trafic portuaire est dynamique avec notamment des croisiéristes plus nombreux. De même, les résultats de l'agriculture sont partagés : le rendement de la banane est en hausse mais celui de la canne à sucre en recul.

Des perspectives incertaines pour 2015

Les indicateurs avancés ne laissent pas apercevoir, pour 2015, une amélioration marquée de l'activité économique en Martinique. Certes, les intentions d'investissement des entreprises se redressent et l'activité financière est à la hausse. Mais l'incertitude reste toutefois grande sur le front du marché du travail d'une part, sur les ajustements budgétaires et fiscaux, d'autre part, pouvant amoindrir ou, au contraire, étayer cette atonie dans la région. Enfin, le temps de la mise en place opérationnelle de la Collectivité territoriale de Martinique (CTM), l'impulsion de nouveaux projets risque d'être reportée sur l'année 2016. De plus, la baisse et le vieillissement de la population martiniquaise pèsent négativement sur la consommation.

Synthèse régionale de Guyane

La Guyane à la recherche d'un second souffle

Benoît Hurpeau, Insee

La Guyane avait connu une année 2013 morose. Son économie commençait à marquer le pas avec une croissance plus faible que les années précédentes. En 2014, le contexte mondial est toujours morose avec des perspectives à moyens termes toujours aussi médiocres. Malgré tout, dans les économies avancées la reprise semble solide même si elle reste encore faible. En France, grâce à la consommation des ménages et des administrations publiques, la croissance revient à petits pas. En revanche, dans l'environnement proche de la Guyane, la zone Amérique latine et Caraïbes, le rythme de croissance (+ 1,3 %) est le plus faible depuis 2002. Il est encore trop tôt pour déterminer le chiffre de croissance de l'économie de la Guyane en 2014. Néanmoins, l'analyse des parties de son économie nous permet d'en dessiner les contours.

Record pour le spatial, les entreprises et les ménages investissent

En 2014, le Centre Spatial Guyanais (CSG) a envoyé 11 fusées dans l'espace : six lancements Ariane 5, quatre Soyouz et un Vega. Ceci constitue le record de lancements sur une année. À ce rythme, le (CSG) pourrait atteindre son objectif d'un

lancement par mois rapidement. L'activité spatiale ne devrait pas ralentir avec l'officialisation du nouveau programme Ariane 6. Dans le même temps, les entreprises guyanaises ont plus investi avec un encours de crédit qui a augmenté de 90 M€ en 2014 et qui atteint maintenant 1 444 M€. Les ménages ont aussi pris leur part en recourant au crédit pour investir dans l'habitat. Le rythme de croissance est moins fort qu'auparavant mais reste soutenu (+ 6,1 %).

Ces bons indicateurs se répercutent diversement sur le front de l'emploi malgré une croissance démographique toujours forte. Moteur auparavant, la création d'entreprise baisse en 2014 et est à son niveau le plus bas depuis 5 ans. En revanche, le nombre d'auto-entrepreneurs repart à la hausse, signe possible d'une incertitude sur le marché du travail. Cette incertitude se confirme avec un emploi salarié des secteurs concurrentiels qui stagne en 2014, le secteur tertiaire compensant les pertes d'effectifs dans la construction.

Année noire pour la construction, les entreprises importent moins

La construction a connu sa pire année. Les mises en chantier de logements ont encore

baissé mais dans une moindre mesure que l'année précédente. Les surfaces de locaux autorisés se sont contractées de près de 20 000 m². Les premiers touchés sont les salariés du secteur dont le nombre a diminué de plus de 7 %. Le même constat s'observe dans la création d'entreprise du secteur qui chute de 13 %. La crise dans la construction impacte directement les importations pour les entreprises. En effet, les importations de ciment chutent de 17 % et celles de machines et de produits de sidérurgie et de première transformation de l'acier de 42 %. Autre facteur d'incertitude, les importations de biens de consommations des ménages stagnent alors que la population croît.

L'économie guyanaise semble à la recherche d'un second souffle. La commande publique et la consommation des ménages, principaux moteurs auparavant, s'effritent. Les signes positifs sont là mais restent étonnement faibles. Les relais de croissance sont là comme le prouve la bonne santé de la filière sylvicole. La mise en place du programme Ariane 6 pourrait relancer le secteur de la construction en souffrance. L'année 2014 ressemble à l'année 2013, une année en demi-teinte.

Définitions

Activité partielle / Chômage partiel

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours au chômage partiel. Le système d'indemnisation du chômage partiel permet de gérer une baisse d'activité ponctuelle, limitée dans le temps et ayant pour cadre l'année civile.

Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

Auto-entrepreneur

Le régime de l'« auto-entrepreneur » s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire, et dont l'entreprise individuelle remplit les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise et qui opte pour exercer en franchise de TVA.

Il offre des formalités de création d'entreprise allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. L'auto-entrepreneur bénéficie :

- d'un régime micro-social simplifié ;
- d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants, ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans ; toutefois, l'auto-entrepreneur qui crée une activité artisanale à titre principal, doit s'inscrire au RM.
- d'une exonération de TVA ;
- et sur option, d'un régime micro-fiscal simplifié (versement libératoire de l'impôt sur le revenu) et d'une exonération de la cotisation foncière des entreprises pendant 3 ans à compter de la date de création.

Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle Emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;

- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP) et en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui a pour but de donner à des jeunes travailleurs ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

La durée du contrat varie de 1 à 3 ans en fonction du type de profession et de la qualification préparée. Tout jeune âgé de 16 à 25 ans peut entrer en apprentissage. La rémunération, calculée en pourcentage du Smic (entre 25 % et 78 %), varie selon l'âge du jeune en apprentissage et sa progression dans le ou les cycles de formation.

Tout employeur du secteur privé peut embaucher un apprenti s'il déclare prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage : le suivi, obligatoire, par un maître d'apprentissage, notamment. Les cotisations sociales (salariales et patronales, hormis pour les accidents du travail) sont prises en charge par l'État. Les contrats d'apprentissage ouvrent droit à une indemnité compensatrice forfaitaire (montant minimal de 1 000 euros par année de contrat), versée à l'employeur par le conseil régional. En outre, les entreprises ont droit à un crédit d'impôt (1 600 euros par apprenti et par an, voire 2 200 euros dans certains cas).

Contrat d'insertion dans la vie sociale / CIVIS

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), dans son volet « accompagnement vers l'emploi » a été mis en œuvre en 2005. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans faiblement qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il a pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Ce contrat est conclu avec les missions locales ou les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Sa durée est d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans peuvent bénéficier d'un soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne perçoivent ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Il s'agit d'un contrat de travail en alternance à durée déterminée ou indéterminée incluant une action de professionnalisation. Son objectif est de permettre aux salariés d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle. L'action de professionnalisation comporte des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation ; sa durée est en principe comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être portée à 24 mois par accord collectif de branche. La durée de formation est d'au moins 15 % de la durée de l'action de professionnalisation. Les bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans révolus sont rémunérés en pourcentage du Smic (entre 55 % et 80 %) selon leur âge et leur niveau de formation ; les autres salariés perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au Smic ni à 85 % du salaire minimum conventionnel. Ce contrat ouvre droit pour l'employeur à une exonération des cotisations patronales de sécurité sociale quand le bénéficiaire a entre 16 et 25 ans ou quand il s'agit d'un demandeur d'emploi âgé de 45 ans ou plus.

Contrat unique d'insertion / CUI

Créé par la loi n°2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu minimum de solidarité active et réformant les politiques d'insertion, le contrat unique d'insertion (CUI) est entré en vigueur au 1er janvier 2010 (dans les départements d'Outre-Mer entrée en vigueur prévue pour le 1er janvier 2011).

A compter du 1^{er} janvier 2010 et suite à la mise en place de ce nouveau contrat, il n'est plus possible de conclure des contrats d'avenir et des contrats d'insertion - revenu minimum d'activité (CI-RMA).

Dans les départements d'Outre-Mer, la mise en œuvre du Contrat Unique d'Insertion (CUI) étant prévue au 1^{er} janvier 2011, la conclusion de CIRMA et de contrats d'avenir reste possible jusqu'au 31 décembre 2010.

Le contrat unique d'insertion qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi, se décline sous deux formes :

le CUI - Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE), s'adresse aux employeurs du secteur marchand et ouvre droit à une aide

financière sans exonération spécifique de cotisations sociales ;

le CUI - Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), s'adresse aux employeurs du secteur non marchand et ouvre droit à une aide financière et à une exonération spécifique de cotisations sociales.

Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

- 1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;
- 2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;
- 3) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes d'immatriculation avec le statut d'auto-entrepreneur enregistrées dans Sirene. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1^{er} janvier 2009 qui demandent, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (*voir cette dernière définition*).

Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle Emploi depuis un an ou plus.

Durée moyenne de séjour

Rapport entre le nombre de nuitées et le nombre d'arrivées.

Emploi d'Avenir / EAV

L'emploi d'avenir (EAV) est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.

Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Les non salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 8 300 établissements homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de 14 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

Equivalent-emplois à temps plein sur le mois (ETP) :

rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires sur le nombre total de semaines ouvrées du mois. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année. Cette convention de calcul conduit à sous-estimer légèrement l'équivalent-emplois à temps plein, dans la mesure où une partie des missions ne comptabilise pas les périodes de congés.

Remarque : on pourra parler de « volume de travail temporaire » pour désigner l'équivalent-emplois à temps plein. Cet indicateur donne une idée de volume moyen d'intérim sur le mois, et se différencie donc du nombre d'intérimaires qui donne une idée de stock en fin de mois." (*source Dares*)

Estimations d'emploi localisées

A partir de 2009, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisées), qui se fondent sur l'utilisation des sources administratives en niveau.

Pour les salariés, il s'agit des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS « grand format ») contenant, en plus des DADS stricto sensu, les données du fichier de paye des agents de l'État et celles des particuliers employeurs).

Pour les non salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF).

Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multi-activité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Le passage à Estel permet la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui de la zone d'emploi croisée avec le niveau A38 de la nouvelle nomenclature d'activités au lieu du niveau départemental) ; de plus on disposera chaque année de la double localisation au lieu de résidence et au lieu de travail pour les salariés et d'informations sur le sexe et la tranche d'âge quinquennale des travailleurs salariés et non salariés.

Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

Nomenclature d'activités française / NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1er janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1er janvier 2003). La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes

La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1993.

Nomenclature agrégée - NA, 2008

Avec le passage à la NAF rév. 2 (nomenclature d'activités française révisée au 1er janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;
- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Pôle Emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

Population active (BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT).

Sit@del2

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de réforme du droit des sols en octobre 2007.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (emplacements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

Coordination Direction Inter-Régionale Antilles-Guyane

Contribution Iedom
Deal
Daaf
GPMG

Directeur de publication Didier Blaizeau

Rédactrice en chef Béatrice Celeste

Mise en page Typhenn Ladire

Auteurs Blandine Grillot (Insee)
Ali Benhaddouche (Insee)
Fabien Breuilh (Insee)
Clémentine Garandeau (Insee)
Guy Mystille (Insee)
Jannick Roman (Dieccte)
Jeanne-Rose Marcelle (Insee)
Prud'homme Nicoles (Insee)
Laurent Huault (Insee)
Benoit Hurpeau (Insee)
Cindy Candalen (Iedom)
Guillaume Dubois (Iedom)
Alexandre Ducrot (Daaf)
Patricia Quetier (Deal)
Olivier Pierrot (Gpmg)

Bureau de presse Nicolas Silvestre
Tél : 05 9099 36 56 – Fax : 05 90 99 36 37
Courriel : nicolas.silvestre@insee.fr

Bilan économique 2015 Pas d'embellie en Guadeloupe en 2014

En 2014, l'économie guadeloupéenne reste atone. L'attentisme des ménages maintient la consommation à un niveau relativement faible, tandis que l'absence de visibilité des entreprises a pour conséquence la poursuite des pertes d'emplois notamment dans la construction. Les échanges extérieurs sont en repli. En particulier, les importations de biens d'équipement et intermédiaires diminuent. Toutefois, les entreprises ont poursuivi leurs investissements. Si l'activité touristique se maintient avec deux millions de passagers à l'aéroport Pôle Caraïbes, l'activité hôtelière marque le pas.

Conjoncture n° 1
mai 2015

ISSN : En cours

Insee Service régional de Guadeloupe
rue des bougainvilliers
97102 Basse-Terre
Cedex

Directeur de la publication :
Didier Blaizeau

Rédactrice en chef :
Béatrice Céleste

Mise en page :
Typhenn Ladire

© Insee 2015